



CONSTITUTION B1

La commission aura finalement deux présidents

C.S DAVIGNON C7

Irrégularités portées à l'attention de la Justice

SHERBROOKE A2

Une vaste opération policière permet de capturer 3 évadés



Des motards de la police d'Ascot-Lennoxville, chevauchant des motos tout-terrain, se sont joints aux chercheurs.

SAUVETAGE B4

60 baleines sont repoussées vers la haute mer



Des experts du ministère des Pêches et Océans et près de 200 personnes se sont donné la main pour repousser vers la haute mer un groupe de baleines qui s'étaient échouées près de Cheticamp, en Nouvelle-Écosse.

À LIRE DEMAIN

En remontant dans l'arrière-pays du mont Mégantic

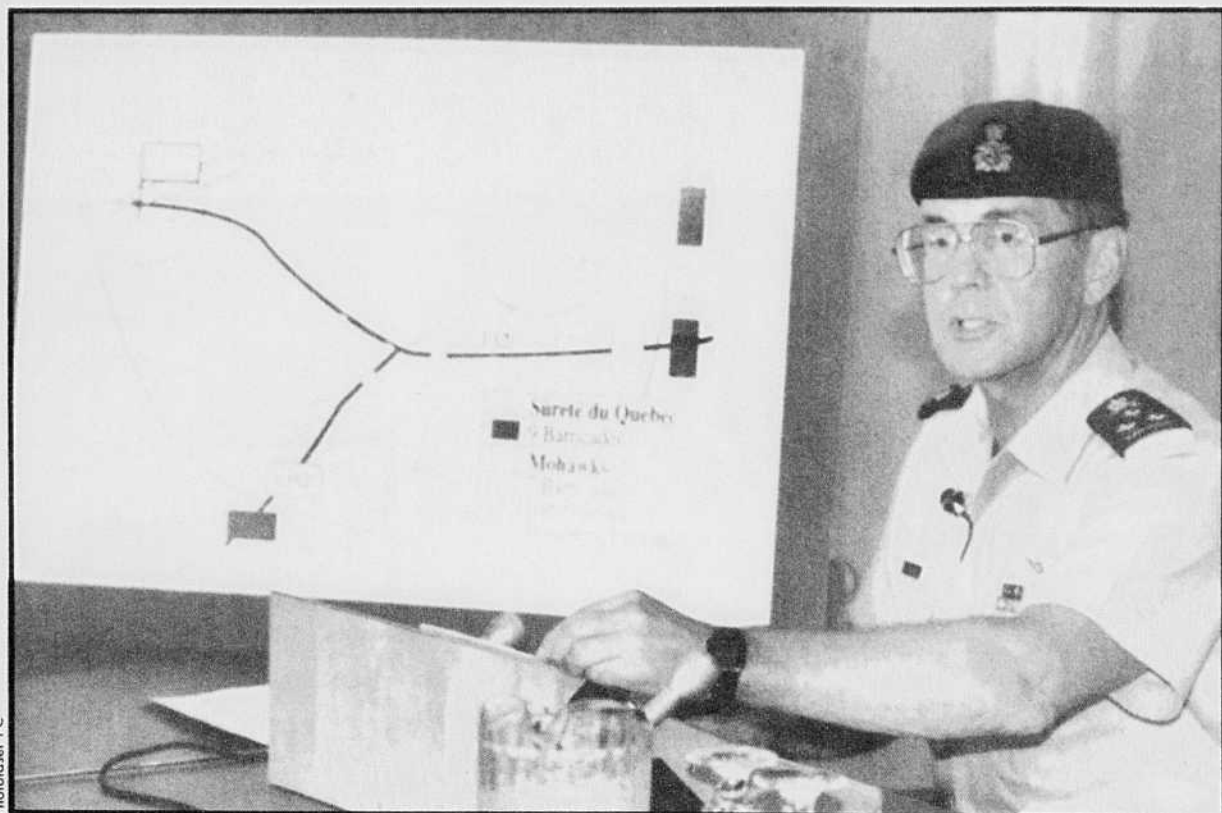


Au hasard des découvertes qui attendent ceux qui se baladent dans la région, aux abords de la route 210, juste après Randboro, dans le canton de Newport, on retrouve un vieil emplacement à la mémoire des premiers pionniers, le «Maple Leaf Cemetery».

MÉTÉO A2

(222^e jour de l'année)

Nuageux: 24 à 16 C
Lever du soleil: 5h41
Coucher du soleil: 20h03
Demain: variable



Le lieutenant-général Kent Foster, commandant de la force mobile à la base militaire de St-Hubert, explique à l'aide d'une carte la position des différents barrages dressés par les Mohawks et la Sûreté du Québec.

4400 soldats prêts à faire face aux Mohawks

Le plan final d'intervention n'est toutefois pas arrêté

D'après PC

Il y aura 4400 soldats appuyés par 1400 véhicules disponibles pour venir en aide à la Sûreté du Québec à partir de demain, dans le conflit impliquant les Mohawks, mais tous ne seront pas nécessairement utilisés, a indiqué hier soir le commandant de la 5^e brigade, le brigadier-général Armand Roy.

Lors d'une conférence de presse à la Citadelle de Québec, le brigadier-général Roy, qui commandera la force militaire à Kahnawake, a indiqué cependant que le plan final d'intervention n'était pas encore fixé.

En fait, l'armée canadienne n'interviendra à Oka et Châteauguay que si cela devient nécessaire, selon le déroulement de la médiation du juge Alan Gold. Son rôle est d'abord de veiller à ce que rien ne vienne troubler ses discussions avec les Mohawks.

De plus en plus, il semble donc que le rôle que jouera l'armée dépendra du médiateur Gold. C'est lui qui aura le pouvoir de demander une intervention plus articulée de l'armée, s'il en sent le besoin.

«J'ai parlé avec le juge Gold. S'il

ya quoi que ce soit que je peux faire pour faciliter les discussions, peut-être nous serons appelés («involved») mais seulement si on s'entend à ce sujet des deux côtés», a noté pour sa part le lieutenant-général Kent Foster, commandant de la force mobile, lors d'une conférence de presse à Valcartier, au cours de la journée d'hier.

Pas de simples barrages

L'expertise militaire a permis, entre autres, d'apprendre à la presse que les barricades dressées par les Mohawks n'étaient pas de simples barrages de routes dressés par des bulldozers. Il s'agit très nettement d'actions et de positions para-militaires, a-t-il expliqué à l'aide d'un schéma. Les positions de tir individuelles sont étudiées, les fortifications, les tranchées, les barbelés.

«Le rôle de l'armée sera d'intervenir de façon pacifique afin de contribuer à restaurer la situation», a ajouté le brigadier-général Roy, à Québec. Les 4400 les hommes disponibles ne seront pas nécessairement utilisés.

«L'approche initiale de l'armée se veut d'allure pacifique afin de protéger les vies de tous les citoyens des diverses communautés ainsi que des

militaires et des policiers impliqués», a-t-il dit.

M. Roy a ajouté cependant que la situation n'était pas habituelle pour les militaires qui recevront une formation spéciale. Pendant ce temps, les autorités militaires attendent que la nature finale de la mission soit définie et que le plan définitif soit arrêté.

Le brigadier-général juge important que chacun des militaires concerné soit familier avec la situation afin de «pouvoir s'exécuter de façon professionnelle». Les soldats sont actuellement plus habitués à des opérations militaires proprement dites, ou à des opérations de pacification sous l'égide des Nations-Unies.

Les Forces armées ne peuvent indiquer le moment précis d'une intervention, a mentionné le lieutenant-général. «J'ai informé le premier ministre que nous avons besoin d'assez de temps pour nous préparer».

Il exclut tout assaut de l'armée contre les barricades, affirmant que les conséquences seraient «graves» et «impensables».

Québec a échoué, juge Parizeau — B1

Le président du RCS claque la porte

Bernier ne veut pas d'une «clique» (p. A3)

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le président du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), Maurice Bernier, quitte son poste et ne sera évidemment pas candidat à la mairie pour ce parti politique municipal.

M. Bernier doit informer officiellement aujourd'hui le vice-président du parti, Alain Leclerc, de sa décision de quitter les rangs du RCS.

Il explique son geste par un profond désaccord avec un groupe de militants qui, selon lui, ont pris le contrôle du parti et risquent de le conduire à la marginalisation.

«Je démissionne en raison de tiraillements internes qui font que les gens qui ont tenté de prendre le contrôle et, à mon sens, ont réussi, veulent former un petit groupe. Je pense qu'un parti qui veut prendre le pouvoir doit représenter l'ensemble des tendances», a déclaré hier soir M. Bernier.

Parallèlement, Denis Lamoureux, ex-membre de l'exécutif du RCS, entend se porter candidat à la mairie de Sherbrooke pour les élections de novembre prochain.

M. Lamoureux a indiqué hier soir lors d'une réunion des militants du parti, d'où était absent Maurice Bernier, qu'il déposera dès aujourd'hui son bulletin de candidature.

La Tribune a également appris qu'une liste de neuf candidats à des postes de conseillers sera bientôt présentée.

Outre Alain Leclerc, candidat officiel dans le district 5, huit membres dans autant de districts ont l'intention de représenter le RCS.

«Les gens sont prêts, mais doivent consulter», a dit M. Lamoureux au sujet de ces candidatures.

Selon les règlements du RCS, des assemblées de mise en candidatures doivent être tenues dans tous les districts où plus d'une personne a l'intention de se porter candidate. Il en va de même pour le poste de candidat à la mairie. Sinon, la candidature est automatique.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 1^{er} septembre.

M. Lamoureux a indiqué que l'exécutif du RCS présentera d'ici 10 jours en conférence de presse ses principales têtes d'affiche en vue des élections.

Ben Johnson pourra courir pour le Canada

... mais Ottawa ne lui versera pas un sou

Guy TAILLEFER Ottawa (PC)

Sport Canada n'a pas d'objection à voir Ben Johnson participer aux prochains Jeux olympiques de Barcelone en 1992. Pas question toutefois qu'Ottawa verse au sprinter déchu de Séoul la moindre aide financière.

Le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, M. Marcel Danis, a rendu public hier un nouveau système de sanctions antidopage, fondé sur les recommandations contenues dans le rapport Dubin sur le recours aux drogues en milieu sportif, un rapport dévoilé en juin dernier à l'issue d'une enquête exhaustive sur la consommation organisée de stéroïdes anabolisants.

Un rapport qui coûtera incidemment plus de 250 000 \$ uniquement

en frais d'avocats aux contribuables canadiens, le gouvernement ayant indiqué hier qu'il payerait les frais de témoins-clés qui ont comparu devant la commission, ceux notamment du Dr Jamie Astaphan, le médecin de Johnson, et de son entraîneur, Charlie Francis.

Droit d'appel

En vertu du nouveau système de sanctions mis au point par M. Danis, le gouvernement fédéral suspendra à vie son aide financière directe à toute personne ayant enfreint les règles antidopage. Un droit d'appel sera toutefois accordé dont les mécanismes seront annoncés d'ici la fin de l'année.

Ottawa ne se mêlera pas, par ailleurs, de déterminer l'admissibilité des athlètes et des entraîneurs à participer aux compétitions. Une responsabilité qu'il entend entièrement confier aux fédérations nationales de sport, auxquelles le gouvernement demande d'administrer des programmes efficaces de lutte contre le dopage.

M. Danis n'en propose pas moins un barème uniforme de sanctions pour tous les sports. Un barème que le ministre souhaite voir mis en place par les fédérations d'ici le 31 décembre 1991 et en vertu duquel une sanction de quatre ans serait imposée lors d'une première infraction impliquant l'usage de stéroïdes et une sanction d'inadmissibilité à vie dans le cas d'une seconde infraction.

La norme est actuellement de deux ans parmi les organisations sportives, dont à l'Association canadienne d'athlétisme, de laquelle relève le sprinter Ben Johnson. L'Association, dont le président Paul Dupré s'est dit prêt hier à envisager l'imposition des nouvelles sanctions gouvernementales, a déjà fait savoir que le coureur aurait à nouveau le droit, en vertu des règles de l'organisme, d'endosser le gilet canadien à compter du 24 septembre prochain.

Ottawa ne dispose pas nommément du pouvoir d'obliger les fédérations à imposer des peines plus sévères. M. Danis a cependant indiqué que celles qui résisteraient s'exposaient à voir leurs subventions retenues.

Le ministre doit rendre public d'ici la fin de l'année, à la lumière des conclusions du rapport Dubin, une stratégie globale en matière de lutte contre le dopage. Son intervention d'hier était surtout destinée à régler le cas de la soixantaine de personnes identifiées dans le rapport du juge Charles Dubin, dont il a entériné l'ensemble des recommandations.

Décision de Charest renversée

Pour Ben Johnson, M. Danis vient en fait de renverser la décision prise par son prédécesseur Jean Charest qui, aux lendemains des Jeux de Séoul, écartait à vie le coureur de la compétition. «Il faut mettre le passé derrière soi», a affirmé le ministre.

Une grève qui n'a rien donné...

Les jeunes doivent se résigner à la fin des camps d'été à Sherbrooke

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

«Les autos roulent trop vite; on n'est plus des bébés. Roulez plus lentement; on est des enfants.» C'est ce que clamaient, hier après-midi, la cinquantaine d'enfants inscrits au camp de jour du centre récréatif communautaire du quartier Centre de Sherbrooke, invités à faire la grève pour souligner la fête du travail, dans le cadre d'une semaine thématique.

Les jeunes grévistes étaient manifestement heureux de brandir leurs pancartes et de chanter leurs slogans, tout près du parc Dufresne, face au 400 Galt Ouest à Sherbrooke.

La faille dans tout ça, c'est que la quasi-totalité des enfants interrogés par La Tribune ignore la signification d'une grève. Pour eux, une grève, c'est ce que font les travailleurs quand ils ne gagnent pas assez de «sous».

Malgré cela, tous et toutes sont convaincus que la cause qu'ils appuyaient hier est louable. Pourtant, Francis, âgé de 10 ans, ne croit pas que la petite manifestation d'une demi-heure changera quelque chose au trafic de la rue Galt. «Les autos vont beaucoup trop vite sur la rue Galt. C'est dangereux», indique Francis. «Des fois, ça me fait peur», poursuit le garçon.

Francis, tout comme Mélanie et Éloïse, protestait également contre la fin des camps de jour du centre récréatif et communautaire du quartier Centre. «Je dois attendre deux semaines encore avant le début des classes. J'aurais préféré terminer le camp jus-

te avant la rentrée», explique Mélanie, âgée de 8 ans.

Question d'argent

Les camps de jour du quartier centre en sont à leur première année d'existence. Les 60 ou 70 jeunes qui y ont participé ont eu droit à sept semaines d'activités, cinq jours par semaine. «Nous comprenons la demande des jeunes, seulement, il s'agit d'une question d'ordre financier», souligne Francine Asselin, présidente du conseil d'administration du centre.

Les budgets d'opération des quatre organismes du milieu, chargés d'administrer les programmes estivaux dans chacun des quartiers, sont alloués par la Ville de Sherbrooke. «Notre budget ne suffit pas pour prolonger les activités, même d'une semaine», confie Mme Asselin.

Les enfants devront donc prendre leur mal en patience, et attendre sagement la rentrée scolaire du 27 août.

Alvin Doucet, directeur des services récréatifs et communautaires de la Ville de Sherbrooke, explique qu'un problème d'effectifs est également à l'origine de la fin, deux semaines avant la rentrée, des activités estivales dans les quartiers.

«Depuis plusieurs années déjà, nous planifions les budgets en fonction de la date de fermeture des activités de quartier. Chaque année, les étudiants embauchés demandent, et c'est légitime, quelques semaines de vacances avant la rentrée», explique Alvin Doucet. Selon lui, il s'agit donc, en partie, d'un problème pénucial, mais également d'une question de ressources humaines.



Les jeunes grévistes ont bien manifesté, mais ils savaient bien qu'ils n'allaient pas changer le monde avec quelques pancartes.

Faute de travailleurs, la Ville devra d'ailleurs fermer la majorité des piscines publiques le 26 août. Seules

les piscines des parcs Sangster, Dufresne et Saint-Alphonse demeurent ouvertes jusqu'au 3 septembre.

Une vaste opération permet de capturer 3 évadés

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

L'opération policière déclenchée dans les minutes qui ont suivi l'évasion de trois pensionnaires du nouveau Centre de détention de Sherbrooke, hier matin, a eu un côté nettement plus spectaculaire que l'évasion elle-même. Une trentaine de policiers ont été mobilisés pour les recherches.

Vers midi, à peine deux heures après la fuite du trio, le secteur de la rue Bowen Sud et du boulevard S. Francis, aux limites de Sherbrooke et d'Ascot, a littéralement été envahi de policiers.

Un premier détenu a été levé vers 15 h 30.

Contre toute attente, il s'agissait du seul détenu qui se trouvait en territoire connu, le Sherbrookeois Patrick Dufour, âgé de 19 ans. Pour Éric Desrosiers, âgé de 18 ans, de L'Île-Perrot, et de Jocelyn Rivest, âgé de 20 ans, de Granby, le problè-



Les policiers discutent stratégie, dans le secteur où les trois détenus se sont enfuis.

me de la reconnaissance des lieux était plus important.

L'arrestation d'un premier fugitif a redonné à la viguerie aux chercheurs, surtout que la certitude d'avoir cerné le bon endroit se trouvait endossée en quelque sorte par les faits.

Les deux autres évadés ont finalement été capturés peu avant 18 h, dans le même secteur.

Témoins

Des témoins avaient aperçu les trois fugitifs fuyant dans les bois et les broussailles coiffant la rive Est de la rivière Saint-François. Les détenus ont par la suite été repérés dans un

bois relativement facile à cerner à cause d'un chemin de bois et de la route carrossable menant au camping de l'Île Marie.

C'est ce qui a déclenché le déploiement de forces policières dans le quartier. Des résidents en rêveront quelques jours. Rêves aux formes de véhicules de patrouille ou au rythme du claquement des pales d'un hélicoptère.

Corps policiers

Plusieurs véhicules de patrouille de la Sûreté du Québec, de la Police municipale de Sherbrooke et de Métro Police Ascot-Lennoxville se sont immobilisés autour du bois, non loin de l'Île Marie.

Des motards de la police de Sherbrooke et d'Ascot-Lennoxville, chevauchant des motos tout-terrain, se sont joints aux chercheurs.

Finalement, dans le milieu de l'après-midi, un hélicoptère de la Sûreté du Québec a survolé les lieux pendant que des chiens-pisteurs s'apprêtaient à pénétrer dans le bois au feuillage extrêmement dense, résultat de la générosité du soleil et des pluies du printemps.

La récréation des Desrosiers, Dufour et Rivest promettait déjà d'être de courte durée.

Durant ce temps, les camionneurs, automobilistes, motocyclistes qui d'aventure sont passés dans le

secteur ont écarquillé les yeux d'étonnement.

A vitesse réduite, les points d'interrogation dans les yeux, ils donnaient l'impression de traverser une réserve indienne... à moins que ce ne soit une imposante opération de sécurité routière. Ce n'était pas le cas, mais ce fut quand même un des bons résultats de la journée.

Les plus curieux ont osé abaisser la vitre de la portière pour s'enquérir de ce qui se passait.

Les citoyens du secteur venaient s'assurer auprès des policiers ou des journalistes si les évadés étaient des gens dangereux et quelles mesures de prévention ils devaient prendre.



Roger Harvey, directeur du Centre de détention de Sherbrooke.

Les détenus tondaient le gazon... avant de détalier

Sherbrooke (psj)

Affaires à des travaux de tonte de pelouse à l'extérieur de l'enceinte principale du nouveau centre de détention de Sherbrooke, rue Talbot, dans l'Est de la ville, trois détenus ont faussé compagnie à leur surveillant pour prendre la clé des champs et des bois.

Cette évasion d'une garde légale qui ressemble davantage à un abus de confiance qu'à un coup d'éclat est survenue vers 10 h, hier.

Un quatrième détenu a choisi de demeurer sur place.

Coup de tête

M. Roger Harvey, le directeur du Centre de détention de Sherbrooke, a sans l'ombre d'un doute frappé dans le mille quand il a commenté cette évasion.

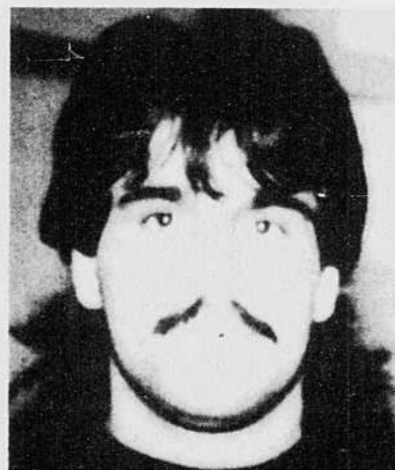
«Ils n'ont absolument rien à ga-



Éric Desrosiers



Patrick Dufour



Jocelyn Rivest

gner en ayant agi de la sorte. Ils sont sûrement partis sur un coup de tête. Est-ce l'attrait de passer pour les premiers à s'évader de la prison? Est-ce pour faire parler d'eux? On peut se le demander.»

L'évasion n'a rien de comparable aux deux tentatives effectuées à partir de l'enceinte principale, il y a quelques semaines.

Alerte

Les trois détenus, au moment de leur évasion, effectuaient des travaux dans l'entrée principale menant au centre de détention. L'instructeur aux ateliers qui les accompagnait était occupé à une autre besogne.

Quand il a aperçu les trois lièvres, ils étaient déjà rendus fort loin.

Il s'est aussitôt rendu au bâtiment principal pour donner l'alerte.

La Sûreté du Québec, la Police municipale de Sherbrooke et Métro Police Ascot-Lennoxville ont aussitôt été informées de l'évasion et invitées à exercer une surveillance étroite dans le secteur.

Le caporal Marcel Laprade et les agents Michel Belzil et François Dumas, tous du Bureau des crimes majeurs de la SQ de l'Estrie, se sont rendus au centre de détention.

Un avis de recherche a été lancé concernant Éric Desrosiers, âgé de 18 ans, de L'Île-Perrot, Patrick Dufour, âgé de 19 ans, de Sherbrooke, et Jocelyn Rivest, âgé de 20 ans, de Granby. Le premier avait 457 jours de prison à purger et devenait éligible à une libération en avril 1991; le second, 402 jours, éligible en janvier 1991; le troisième, 754 jours, éligible en avril 1991.

Pas dangereux

Ils ne sont pas considérés comme dangereux.

M. Harvey a indiqué que cette évasion ne remettrait aucunement en cause ces programmes d'activités extérieures pour les détenus.

«Ces détenus assignés à des tâches particulières ne sont pas choisis au hasard. Un comité en fait la sélection et selon les critères établis, il y a un choix parmi la clientèle. C'est extrêmement rare que ça se produise.»

Le comportement des détenus, leur classement, la longueur de la sentence sont autant d'éléments dont on tient compte dans la confiance qu'on leur témoigne.

Desrosiers, Dufour et Rivest viennent tout juste de se compliquer la vie pour les prochains mois.

Les nuits d'étoiles filantes arrivent

René GOYETTE Sherbrooke

Ce soir et jusqu'à mardi, des milliers d'étoiles filantes sillonneront le ciel. Les observateurs pourront en admirer, à certaines heures, jusqu'à une cinquantaine à l'heure.

Au rythme d'une dizaine à l'heure au début, la cadence montera à 50 à l'heure dans la nuit de demain à dimanche. Appelé la pluie des perséides, à cause de sa provenance qui coïncide avec la constellation Persée, le phénomène se reproduit chaque année vers les mêmes dates.

Selon Alain Jeté, astronome amateur de Sherbrooke, le meilleur temps pour faire une observation intéressante sera demain de 22 h à 6 h du matin. Il suggère aux gens de s'éloigner d'au moins une quinzaine de kilomètres de la ville et de toute source lumineuse.

Où regarder?

«Il faut regarder vers la constellation Persée, qui est située, à ce moment-là, exactement au nord-est. Ensuite il faut fixer le regard un peu au-dessus de l'horizon. La source des étoiles filantes monte lentement dans le ciel, à mesure que les heures s'écoulent, jusqu'à ce qu'elle atteigne le zénith (point central du ciel) à 6 h du matin.»

Iann Saint-Pierre, astronome amateur et guide à l'Observatoire du mont Mégantic, explique le phénomène par le passage d'une comète près du soleil.

«La comète fond, en passant près du soleil, et des milliers de particules se désagrègent en petits grains de poussière qui font une traînée à l'arrière de la comète. La trajectoire de la terre croise ensuite la traînée (appelée aussi la queue de la comète), et quand les débris de la comète, attirés par l'attraction terrestre, entrent dans notre atmosphère ils prennent en feu pour former les étoiles filantes.»

Saint-Pierre ajoute que, quoi que très spécial, le phénomène n'est pas nouveau, car les comètes, liées à leur orbite, repassent à des fréquences déterminées des années d'avance. «La comète de Haley, bien connue des gens, est à son centième passage près de notre planète», mentionne-t-il.

Le guide astronome invite les curieux à venir observer le phénomène avec lui, aujourd'hui ou demain soir, à 20 h 30, au kiosque d'information situé au pied du mont Mégantic. Les années où le ciel est clair, explique-t-il, près d'une cinquantaine de personnes viennent, chaque soir durant les perséides, profiter de l'observation privilégiée que procure la noirceur exceptionnelle qu'on retrouve autour du mont Mégantic.

Du côté d'Environnement Canada, on prévoit un ciel plutôt nuageux pour la fin de semaine, peut-être un peu de pluie, mais des possibilités d'éclaircies. Le météorologue Paul-André Renaud précisait cependant, hier, qu'à quelques jours d'avance, les prévisions n'étaient qu'approximatives.

Quoique la lune, à son dernier quartier, gênera un peu l'observation, il y aura sûrement moyen, pour les gens prévoyants, de s'installer dehors avec leur liste de vœux.

MÉTÉO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain samedi.

Situation générale: un creux barométrique en provenance de la baie James et une dépression remontant le long de la côte est des États-Unis donneront des nuages et des averse dispersées sur plusieurs régions du Québec.

Les températures demeureront près des normales saisonnières.

Estrie-Beauce: nuageux avec averse dispersées. Max.: près de 24. Min.: près de 16. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nuageux avec possibilité d'averse.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec: ennuageux graduel. Max.: près de 25. Min.: près de 17. Vents modérés en après-midi. Demain: généralement nuageux. Possibilité d'averse.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: nuageux avec possibilité d'averse. Max.: près de 25. Min.: près de 18. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux et possibilité d'averse.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques averse. Max.: près de 21. Min.: près de 13. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: nuageux et averse dispersées.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nébulosité partielle. Max.: 24 à 26. Min.: près de 15. Demain: nuageux avec averse dispersées.

Lac St-Jean: ensoleillé en matinée. Ennuageux suivi d'une possibilité d'averse ou d'orages en fin de journée. Max.: près de 24. Min.: près de 15. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: nuageux avec quelques averse.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Min.: près de 15. Demain: nuageux avec possibilité d'averse.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouki-Matapédia: ensoleillé en matinée suivi d'un ennuageux graduel. Max.: près de 24. Min.: près de 16. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averse.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Fortillon: ensoleillé avec passages nuageux suivi d'un ennuageux graduel en après-midi. Max.: près de 25. Min.: près de 16. Demain: nuageux avec possibilité d'averse.

Sous le soleil

Acapulco	32	32	Barbade	29	31
Bermudes	29	29	Brownsville	32	34
Daytona Beach	33	33	Havana	31	32
Honolulu	26	32	Kingston	32	33
Las Vegas	36	42	Los Angeles	19	26
Mexico	19	22	Miami Beach	31	33
Myrtle Beach	24	27	Nassau	33	34
Orlando	32	35	Palm Springs	35	41
Reno	26	36	Tampa	32	34
West Palm Beach	34	34			

INDEX

Arts:	A-6
Carrières et professions:	A-4
Décès:	C-6
Économie:	D-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-1
Secrets mal gardés:	B-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

EXPRESS
eau

Les conditions de la plage BLANCHARD

coliformes fécaux: 1072/100 ml
le 9 août

température de l'eau: 25°
pH: 8,3
qualité de l'eau: D (polluée)

Réalisé par CHARMES en collaboration avec La Tribune. "Provenance: le ministère de l'Environnement"

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc: Président et éditeur
Jean-Guy Farah: Vice-président, Finances et administration

RÉDACTION
Jean Vigneault: Rédacteur en chef
Roch Bilodeau: Chef éditorialiste-adjoint
Pierre-Yvon Bégin: Chef des nouvelles
Maurice Cloutier: Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée: Chef de pupitre
Denis Messier: Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amand: Directeur marketing
Gilles Boisjoly: Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille: Directeur de la production
J. Jacques Delorme: Chef des opérations
Gérard Pénin: Adjoint
Gaston Grenier: Adjoint
Benoît Côté: Chef presseur

COMPTABILITÉ
André Corriveau: Gérante du crédit

TIRAGE
Jean-Nil Laplante: Directeur au tirage
André Custeau: Adjoint au directeur

GÉRANTS DES DISTRICT
Pierre-Alain Dion: Adjoint
Jacques Faucher: Adjoint
Michèle Fournier: Adjoint
Michel Lavoie: Adjoint
Serge Nadeau: Adjoint
Claude Ouellet: Adjoint
Gaston Pinard: Adjoint
Jean-Charles Poulin: Adjoint
Pierre Fournier: Adjoint

EXPÉDITION
Michèle Doyon: Gérante
Bâtisse: Adjoint
André Jacques: Responsable

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits désignés par comité et routes maritimes: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an, États-Unis et autres pays, 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

La Tribune VOUS ENVOIE AU THÉÂTRE

GAGNEZ UN DES 12 FORFAITS SOUPER-THÉÂTRE pour 2 personnes en collaboration avec LE THÉÂTRE Chéribourg

Tout un dimanche

Comédie d'Isabelle Lajeunesse et François Guy présentée au Théâtre Chéribourg du 23 juin au 25 août 90 (mardi au vendredi, 20h30; samedi, 19h00)

FORFAIT SOUPER-THÉÂTRE POUR 2 PERSONNES

Comprend l'entrée au théâtre et le souper à l'Auberge Chéribourg, valeur de 36,00\$ par personne (taxe et service inclus). Valable du mardi au vendredi seulement jusqu'au 24 août 1990.

CONCOURS: LA TRIBUNE VOUS ENVOIE AU THÉÂTRE

Nom: _____
C.P. 2450 Sherbrooke Qc J1K 4N3
Adresse: _____
Ville: _____
Code Postal: _____

Abonnez à La Tribune Tél: _____
Quoi: _____
Nom: _____

RÉSULTATS
Loto-Québec

Tirage du 90-08-08

6/6	0	1 909 436,80\$
5/6+	3	240 447,60\$
5/6	218	2 530,30\$
4/6	12 322	86,10\$
3/6	238 678	10,00\$

11 23 29 30 44 49

VENTES TOTALES: 14 733 273,00\$

No complémentaire: 41

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-08-11

Tirage du 90-08-08

NUMÉROS	LOTS
549198	100 000 \$
49198	1 000 \$
9198	250 \$
198	50 \$
98	10 \$
8	2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE

205-6846

«Je ne veux pas d'une clique qui en remplacerait une autre»

— Maurice Bernier

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le président du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS), Maurice Bernier, croit que sa formation politique est en train de passer aux mains des groupes populaires et songe sérieusement à quitter le parti.

«Je n'ai pas l'intention d'être dans une clique qui va en remplacer

une autre. On ne doit pas devenir un simple groupe de pression», lance le président du RCS, qui doit prendre incessamment une décision sur son avenir au sein du parti municipal.

«Actuellement, on s'oriente vers un parti de groupes populaires, moi je ne veux pas seulement que ce soit ça. Si on veut faire vivre un parti politique et surtout le faire élire, il faut représenter les différentes tendances qu'on retrouve dans la collectivité»,

croit M. Bernier.

Il dit n'avoir rien contre les groupes communautaires, mais souhaiterait que le RCS soit davantage ouvert aux militants et candidats issus des milieux d'affaires et de professionnels, notamment.

Le chef du RCS, qui remet en question non seulement sa candidature à la mairie de Sherbrooke, mais également son avenir politique au sein de ce parti, comme l'indiquait



Maurice Bernier

La Tribune dans son édition de lundi, estime qu'à l'heure actuelle les représentants des groupes populaires (garderies, coopératives, etc.) forment l'essentiel des forces vives du parti.

«C'est ce que je constate et ça ne m'intéresse pas», lance M. Bernier.

Il ajoute que de nombreux tiraillements internes sont en voie d'avoir raison de sa patience.

Le président du RCS souhaiterait notamment que sa formation présente des candidats dans tous les districts électoraux, mais cette position n'est pas partagée par certains militants.

S'il fait ses adieux au RCS, M. Bernier pourrait envisager de se présenter comme candidat indépendant.

«Si je quitte le RCS, ce n'est pas pour me présenter comme candidat indépendant, mais je n'exclus pas ça si on me le demande», reconnaît-il.

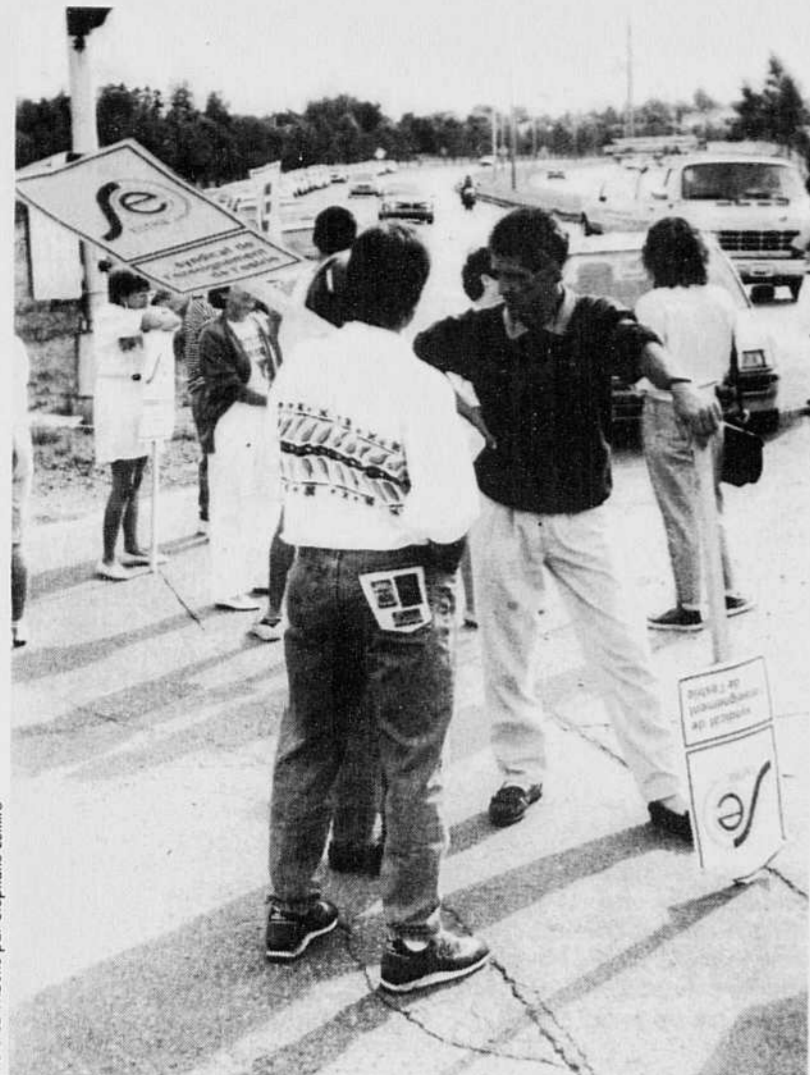
Le RCS regroupe actuellement 300 membres, principalement concentrés dans les quartiers Ouest, Centre et Nord de la ville.

De l'avis de M. Bernier, ce nombre devra augmenter si le RCS veut avoir des chances de se faire élire lors du scrutin de novembre prochain.

Le vice-président au programme du RCS, Denis Lamoureux, s'intéresse d'autre part à la mairie. Des militants en désaccord avec la candidature de Maurice Bernier le courtisent d'ailleurs afin de l'inciter à se porter candidat.

M. Lamoureux dit réfléchir là-dessus, mais veut une équipe de candidats dans les districts.

En entrevue, hier, il a indiqué que le RCS étudie actuellement deux scénarios: présenter une équipe de candidats dans les 12 districts électoraux et à la mairie, ou, si cela s'avère impossible, y aller avec seulement quelques candidats dans deux ou trois districts.



Les professeurs ont bloqué les voies d'accès à l'école Le Triolet, si bien qu'une seule personne a pu se présenter à la salle d'examen.

La CSCS est forcée d'annuler l'examen

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) a remporté, hier, une autre bataille dans la guerre qu'il livre aux tests de français de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS).

Hier matin, le SEE a réussi à mobiliser une soixantaine de membres et, avec leur aide, à bloquer les accès à la polyvalente Le Triolet de Sherbrooke où devaient se dérouler ces tests imposés aux personnes désireuses de décrocher un contrat d'enseignement à temps plein dans une école de la CSCS.

Ces manifestants ont si bien fait les choses qu'une seule des 27 personnes appelées à subir le test, a pu se présenter au local d'examen. Aussi, vers 9h15, la direction de la commission scolaire n'a pas eu d'autre choix que d'annuler l'exercice.

Le président du syndicat, M. Gérard Messier, a rappelé que l'opposition syndicale repose sur le fait que la commission scolaire n'a pas à se substituer à l'université qui accorde déjà des diplômes aux seuls étudiants maîtrisant le français. La commission scolaire, ajoute-t-il, n'a d'ailleurs pas la compétence pour établir la valeur réelle des connaissances en français de ces candidats qui, pour la plupart, sont déjà à son emploi depuis des années.

Enfin, déclare-t-il, le SEE estime que la CSCS se sert de ces tests comme écran à d'autres critères moins objectifs la guidant dans le choix des candidats.

Le SEE a promis de poursuivre ses actions de boycottage tant et aussi longtemps que la CSCS cherchera à imposer des tests de français aux can-

didats aux postes d'enseignants à temps plein.

Conseil

Le directeur des ressources humaines, M. Pierre Croteau, a confirmé l'échec de la tentative de la CSCS de faire subir des tests de français aux candidats à la quinzaine de postes disponibles à travers les écoles secondaires de son territoire, cet automne.

Il n'a pu préciser ce que compte faire maintenant la CSCS dans ce dossier. Son service et le directeur général déposeront un rapport et formuleront des suggestions lors de la prochaine réunion du conseil des commissaires, le lundi 20 août. Il revient au conseil de déterminer la voie à suivre.

Il explique que les enseignants doivent entrer au travail le jeudi 23 août. Il semble donc impossible pour la CSCS d'accorder des contrats en ce qui concerne les postes disponibles. Ceux-ci seront donc temporairement confiés à des enseignants à statut précaire.

De son côté, le président de la CSCS, M. Jacques Demers, s'est dit peu surpris des événements puisque le SEE avait déjà fait part de ses intentions à ce sujet.

Toutefois, il se déclare un peu étonné de la réticence du SEE devant les tests de français puisque, soutient-il, le syndicat et ses membres seraient d'accord avec une certaine forme d'évaluation qui ne se baserait pas seulement sur des seuls tests de français écrit.

Il a ajouté que le conseil n'a pas agi impulsivement dans ce dossier mais qu'il a pu ne pas savoir en peser toutes les conséquences.

«Nous n'avons pas encore trouvé la recette magique...», a-t-il conclu.

Ruisseau Rouge: Deauville en désaccord avec l'Environnement

Deauville (MM)

La municipalité de Deauville n'a pas du tout l'intention de cautionner la position du ministère de l'Environnement qui exige, sans autre forme de procès, que les matériaux excavés du ruisseau Rouge soient retournés dans le cours d'eau.

Pour démontrer leur détermination, les élus municipaux tiendront une assemblée spéciale, la semaine prochaine, au cours de laquelle ils adopteront une résolution traduisant ainsi leur pensée en regard de ce litige.

Cet élément d'information a été obtenu à la suite d'une rencontre tenue, hier, entre les édiles de Deauville, de hauts fonctionnaires du ministère de l'Environnement, des représentants du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche (MLCP), ainsi que le secrétaire de la MRC de Sherbrooke.

On se renvoie la balle

L'entretien, qui aura duré plus de deux heures, a permis aux acteurs de faire le point sur ce dossier à caractère environnemental. Le 19 juillet dernier, le propriétaire et promoteur Normand Doyon, qui habite Vancouver, était à compléter des travaux

mécaniques dans le ruisseau Rouge, un affluent du lac Magog, également considéré comme une fratrie. Des citoyens, parmi lesquels se trouvait le conseiller Georges Emond, ont achevé une plainte au MLCP, exigeant une intervention rapide pour faire cesser les travaux. Ce qui fut fait.

Depuis l'interruption des travaux, stoppés en vertu de l'article 35 de la Loi sur les pêcheries, élus municipaux et fonctionnaires provinciaux se renvoient la balle. Revient-il à une municipalité locale de superviser ce genre d'intervention? Est-ce plutôt la responsabilité de la MRC? Une autorisation doit-elle être accordée par le ministère de l'Environnement?

Une véritable patate chaude. Malgré l'opposition de Deauville à la suggestion du ministère de l'Environnement, les fonctionnaires continuent de soutenir que le remblai dans le ruisseau Rouge des matériaux excavés par Doyon constitue la meilleure solution pour réparer les dommages causés.

Responsabilité

Selon Egide Marcoux, maire de Deauville rencontré au sortir de la réunion, il appert que la protection des berges d'un cours d'eau incombe à la municipalité régionale de comté.



Fonctionnaires et élus municipaux ont pris part à une discussion serrée entourant les travaux mécaniques entrepris dans le ruisseau Rouge. Deauville s'oppose à la volonté de Québec de retourner dans le cours d'eau les matériaux excavés.

Les travaux terminés à la centrale Paton

Sherbrooke (DD)

La production hydro-électrique à la centrale Paton, interrompue depuis le début de juillet pour des travaux de réfection, doit reprendre au plus tard le 20 août.

Hydro-Sherbrooke a entrepris au début de juillet de refaire les assises du mur de fondation du côté Est de la centrale de la rivière Magog, après la découverte l'automne dernier de la détérioration avancée des poutres de béton.

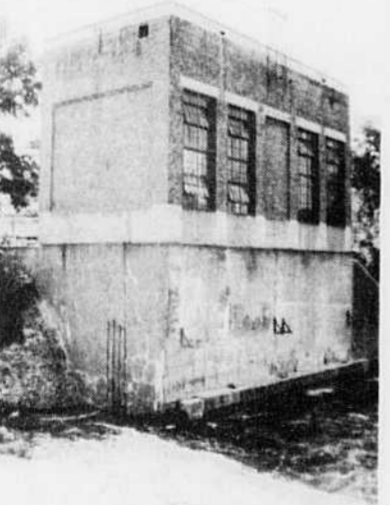
«Les poutres qu'on retrouve dans la partie inférieure de la chambre des turbines étaient complètement désagrégées», a indiqué hier le chef de la division exploitation et service d'Hydro-Sherbrooke, Jacques Langlois.

Les travaux de 44 000 \$ ont dû être suspendus pour le congé de la construction, de même qu'en raison d'un problème d'approvisionnement en équipement. L'entrepreneur a notamment éprouvé de la difficulté pour dénicher une station de pompage pour le béton.

M. Langlois a précisé qu'une fois retirés les coffrages utilisés pour couler le béton, ce qui a été fait hier, il faudra laisser la structure de béton sécher durant quelques jours.

«Après une période de séchage, la production va pouvoir reprendre au plus tard le 20 août», a-t-il dit.

L'interruption de la production hydro-électrique à la centrale Paton a bien sûr privé Hydro-Sherbrooke d'une source d'approvisionnement en énergie, mais, a expliqué M. Langlois, le mois de juillet «est la période



La production hydro-électrique à la centrale Paton doit reprendre au plus tard le 20 août.

de l'année où la demande en électricité est la plus faible».

La centrale a été érigée en 1928 par la filature Paton pour ses besoins en énergie. Hydro-Sherbrooke en a fait l'acquisition en 1968.

Par ailleurs, la centrale Rock Forest, en amont de la rivière Magog, fera également l'objet de travaux de réfection, dans le cadre du programme d'entretien préventif d'Hydro-Sherbrooke.

On prévoit d'ici le début de décembre y faire des travaux de bétonnage dans le but d'assurer la stabilité de la structure.

Changement de zonage contesté à l'angle de Parc et Mont-Paisant

Sherbrooke (DD)

Le comité de sauvegarde de la prison Winter n'est pas d'accord avec le projet de modification du zonage de la demeure sise à l'angle des rues Parc et Mont-Paisant, un geste qu'il considère contraire à la vision du nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Sherbrooke.

«Intégrer cette demeure dans la zone F-16 (commerciale) veut dire que non seulement la propriétaire pourra conserver son troisième étage, mais qu'elle pourrait à la limite aller jusqu'à faire un cinquième étage, puisque la hauteur autorisée dans la zone F-16 est de 18 mètres», fait valoir la porte-parole du Comité, Hélène Longpré.

Au début de la semaine, le conseil municipal a demandé aux services techniques de la Ville de préparer un projet d'amendement au zonage afin d'intégrer la maison du 209 Parc dans la zone commerciale F-16, à la suite d'une requête en ce sens effectuée par la propriétaire.

Un troisième étage a été ajouté l'été dernier à cet immeuble sans le permis requis, alors que les normes de zonage limitent la hauteur des édifices à deux étages (10,6 mètres).

Un jugement de la Cour supérieure oblige la propriétaire à démolir l'étage additionnel d'ici le début de septembre. En intégrant l'immeuble dans la zone F-16, la Ville permettrait cependant à la propriétaire d'éviter de démolir.

Selon le Comité de sauvegarde de la prison Winter, une telle décision serait inacceptable.

«Cette maison est située dans une zone patrimoniale, selon les normes du plan d'urbanisme. Si la Ville accepte, cela veut dire qu'elle agit à la pièce au mépris de son propre plan d'urbanisme qui doit être adopté en 1991», croit Hélène Longpré.

«On voit là une raison de plus pour créer un groupe de défense du patrimoine», dit la porte-parole du Comité.

Selon la carte synthèse des aires patrimoniales du service d'Urbanisme, cette partie de la rue Parc est dans une aire patrimoniale à protection moyenne.

«On ne peut faire passer une maison dans une autre zone, c'est du

zonage à la carte, alors qu'on souhaiterait une vision globale», mentionne Mme Longpré.

Comité d'urbanisme

Le Comité d'urbanisme de la Ville doit de son côté se pencher la semaine prochaine sur ce dossier, a indiqué hier la conseillère Françoise Dunn.

Elle estime que la meilleure solution doit être recherchée, mais souligne que les propriétaires d'immeubles sont libres d'agir comme ils l'entendent.

Selon elle, toutefois, «il n'y a rien de patrimonial dans cette maison-là».

«C'est un cas particulier, mais ça ne veut pas dire que ça va être fait», dit-elle au sujet du projet de changement de zonage.

L'eau doit encore être bouillie à Ascot et Weedon-Centre

Sherbrooke (MM)

Malgré des résultats ne laissant entrevoir la présence d'aucun coliforme dans leur réseau d'aqueduc, les municipalités d'Ascot et de Weedon-Centre avisent les contribuables qu'ils doivent encore faire bouillir l'eau pendant cinq minutes avant de la consommer.

Il n'est cependant pas impossible que cet avis soit levé dans les deux municipalités, cet après-midi même. Les derniers échantillons prélevés dans les réseaux municipaux et ache-

minés pour analyse n'indiquent rien d'anormal. La qualité de l'eau de consommation rencontre les normes du ministère de l'Environnement.

Mais il faut que deux résultats consécutifs affichant les mêmes conclusions soient obtenus pour que les municipalités puissent lever l'avis de faire bouillir l'eau de consommation.

D'autres conclusions sont attendues cet après-midi à Ascot et Weedon-Centre. Si la situation est définitivement rétaillée, les municipalités en informeront les contribuables.

J.A. Robert Fourrure

Solde d'été
COLLECTION 1990 - 1991

25% ET PLUS

SUR FOURRURES ET PELISSES
JUSQU'AU 15 SEPT.

17172

1084, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
562-4006

Un seul animal de compagnie, et castré!

Sherbrooke

Le propriétaire du chenil clandestin démantelé le 21 juin dernier à Weedon, Léo Jean, a bénéficié d'un sursis de sentence pendant trois ans au cours desquels il ne pourra commercer et garder d'animaux, à l'exception d'un seul animal de compagnie castré.

Il avait préalablement admis sa culpabilité hier à une accusation d'avoir omis de fournir l'eau, les aliments, l'abri ainsi que les soins convenables et suffisants aux chiens de son chenil à Weedon, qui avait été saisi en juin par la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA).

Jean, âgé de 50 ans, devra de plus faire un don de 1000 \$ à la SPCA.

Il avait consenti à transférer à la Société tous les chiens encore vivants trouvés chez lui au cours de la saisie.

Cette sentence lui a été imposée par le juge Jean Beaulieu de la Cour du Québec à la suite d'une suggestion commune du défendeur Michel Dussault et du procureur Paul Crépeau.

Vente

On a par ailleurs appris qu'une entente avait été conclue entre les parties au terme de laquelle Jean a vendu à la SPCA pour 1500 \$ ses cages, niches, nourriture et médicaments pour les animaux encore en sa possession.

Il avait plaidé coupable pendant le témoignage du Dr Claire Beaudry, le vétérinaire qui a examiné ses 181 chiens et dont certains se trouvaient dans un état lamentable.

Le ministère public a abandonné deux autres chefs contre lui, soit d'avoir causé des souffrances sans nécessité à des chiens et de les avoir abandonnés en détresse.

Le procureur de la SPCA, Me Hélène Marcellin, avait présenté une requête avant la comparution dans le but d'obtenir l'autorisation judiciaire de disposer des animaux saisis de la meilleure façon appropriée en les offrant à l'adoption ou en euthanasiant ceux qui se trouvent dans une situation précaire.

Elle prendra aussi les dispositions pour que les chiens appartenant à des tiers leur soient remis.

Deuxième condamnation

Il s'agit de la deuxième condamnation de Jean qui avait été frappé le 13 février 1985 d'une interdiction de possession de chiens pendant deux ans à la suite de la saisie de 171 autres chiens.

Me Dussault avait plaidé que son client, qui souffre de paralysie à la suite d'un accident remontant à 14 ans, s'occupait de son chenil comme passe-temps.

Son installation avait une capacité d'une cinquantaine de chiens mais ce nombre avait augmenté ces derniers temps.

L'accusé a investi des sommes considérables par rapport à ses revenus et doit mettre fin à son passe-temps.

Me Crépeau avait mentionné que l'omission de fournir des soins convenables aux animaux par ignorance ou négligence aboutissait aux mêmes résultats.

Il a demandé au tribunal de limiter Jean à un seul animal de compagnie parce qu'il s'avère incapable d'en garder un grand nombre.

La teigne

Le Dr Beaudry a rapporté que les chiens saisis étaient infestés de puces, de mites et deux étaient atteints de la teigne, une maladie transmissible à l'homme.

Certains chiens souffraient d'infections, qui ont causé la perte de la vue et de dents, de problèmes respiratoires.

Cinq chiens se trouvaient dans un autobus scolaire désaffecté mal aéré, les autres dans des enclos boueux avec des abris insuffisants et les femelles qui allaient mettre bas ou allaitaient leurs chiots dans un local attenant à la maison. Certains chiots étaient morts.

Le Dr Beaudry a appris que les chiens étaient nourris avec de la moutarde pour les renards et a constaté que l'eau était verte et constituait un bouillon de bactéries.

A une question du procureur lui demandant si aucun chien était en parfaite santé et ne nécessitait aucun soin, le témoin a répondu non.

Quelques animaux ont dû être euthanasiés à cause de leur état et les autres ont été transportés au refuge de la SPCA dans la métropole où ils ont reçu les traitements et les soins nécessaires.

La CSN demande aux organismes de refuser «l'argent de la répression»

René GOYETTE

Sherbrooke

Alors que plusieurs organismes estriens s'apprentent à accepter une subvention provenant des 12 millions \$ récupérés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, lors de la grève d'employés du secteur de la santé, le conseil central de Sherbrooke de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) leur demande de reconsidérer leur décision.

C'est ainsi qu'a réagi hier le président du conseil central de la CSN, Janvier Cliche, à la suite d'un article paru hier dans La Tribune faisant état que des 17 organismes éligibles aux subventions, en Estrie, cinq ont confirmé l'acceptation du subside, deux l'ont refusé, quatre hésitent et six n'ont pas été rejoints malgré plusieurs tentatives.

Les 12 millions \$ litigieux provient du salaire non payé pour chaque jour de grève des employés, auquel s'ajoutait, pour chaque jour non travaillé, une amende équivalant à une journée

de salaire. Cette mesure permise par la loi 160, avait pris effet dans 700 établissements de santé du Québec.

«L'argent de la répression»

M. Cliche demande à tous les groupes communautaires éligibles, qui ne l'ont pas fait, de refuser «l'argent de la répression» et, par le fait même, de refuser de faire le jeu du gouvernement qui est d'utiliser l'action bénévole à d'autres fins.

Le gouvernement, selon lui, joue un jeu dangereux en saisissant des sommes d'une façon indécente. «La loi 160 est anti-démocratique, juge-t-il. Nous trouvons inacceptable que le gouvernement suspende la démocratie pour une grève et on se demande où il s'arrêtera.»

Le syndicaliste croit que le gouvernement aurait dû attendre que la Cour supérieure détermine si la loi 160 est constitutionnelle ou non avant de distribuer les sommes. «On appuie les groupes communautaires, mais qu'ils soient subventionnés honnêtement, souligne-t-il. Les sommes distribuées devraient être refusées,



«On appuie les groupes communautaires, mais qu'ils soient subventionnés honnêtement, souligne Janvier Cliche. Les sommes distribuées devraient être refusées, car elles ont été volées aux travailleurs.»

car elles ont été volées aux travailleurs. Si la justice déclare la loi 160 constitutionnelle, nous ferons des recommandations en ce qui a trait aux groupes qui devront être subventionnés. Mais, en attendant, on compte sur la solidarité des organismes populaires et on espère qu'ils vont démontrer qu'ils ont encore une colonne vertébrale en refusant.»

M. Cliche, qui trouve admirable la position prise par ceux qui ont déjà refusé la subvention, estime que le gouvernement s'est stratégiquement garanti qu'il pourrait distribuer les sommes en subventionnant mal les organismes depuis quelques années. «Il est facile, dit-il, d'obtenir des acceptations de groupes communautaires qui sont sous-financés et à la merci de subventions gouvernementales.»

La semaine prochaine, la CSN expédiera à tous les organismes éligibles aux subventions des lettres leur expliquant pourquoi ils doivent refuser les subventions du ministère de la Santé et des Services sociaux.

FAITS DIVERS

□ Récompense de 1000 \$ offerte

Stoke — Victime d'un vol avec effraction perpétré à sa maison de la route 216, à Stoke, M. Maurice Dostie offre une récompense de 1000 \$ à toute personne qui pourrait fournir des informations ou des indices permettant l'arrestation ou la mise en accusation du ou des cambrioleurs.

□ Définitivement le même!

Sherbrooke — Les nombreuses vérifications effectuées par les enquêteurs de la Police municipale de Sherbrooke permettent d'affirmer que l'individu qui a tenté de commettre un vol à main armée à la Caisse populaire St-Joseph et celui qui en a perpétré un au Centre bancaire CIBC, rue Dufferin, mercredi, est une seule et même personne.

La police a suivi plusieurs pistes hier en vue de le retracer mais aux

Ces informations doivent être communiquées au caporal Normand Morin ou à l'enquêteur au dossier, l'agent Alain Fredette, à 564-1212. Toute information sera traitée confidentiellement.

M. Dostie était en vacances au moment de l'important vol commis chez lui, vers le 15 juillet.

dernières nouvelles, le suspect n'a pas encore été mis sous les verrous.

On ne désespère pas. Quant au vol qualifié commis à l'Accommodation Marie, rue Laurier, le même soir, il n'est aucunement relié aux deux crimes du début d'après-midi.

Le suspect de ce 37e vol qualifié de l'année, sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke, serait un adolescent de 16 ou 17 ans.

□ Dommages de 15 000 \$

Le détective Hervé Breton, de la Police municipale de Sherbrooke, a amorcé son enquête, hier, relativement à l'incendie d'origine criminelle qui a éclaté au club de danseuses Le Charcoal, 2202 rue King Ouest, à Sherbrooke, tard mercredi.

Le feu a causé des dommages de l'ordre de 15 000 \$ en s'attaquant principalement aux murs et au toit du troisième étage.

Les flammes ont pris naissance dans une remise à rebuts. Le feu aurait été délibérément mis, selon les résultats de l'examen des lieux fait par le lt-inspecteur Michel Richer, du Département de prévention des incendies.

On s'interroge sur le motif de ce crime d'incendie. Le propriétaire n'est pas assuré.

Accusations additionnelles contre Jean-Paul Provost

Sherbrooke

Des accusations additionnelles de possession et de trafic de cocaïne ont été portées hier contre Jean-Paul Provost, qui est inculpé de la séquestration d'une serveuse et de deux clients dans le salon de billard Clem, de la rue King Est pendant la nuit de mardi à mercredi.

Il a comparu devant le juge Rhéal Brunet de la Cour du Québec.

Le défendeur Conrad Chapdelaine a opté pour un procès devant un jury pour son client qui devra répondre de séquestration, utilisation d'une arme

à feu, possession d'une carabine tronçonnée de jauge 22 dans un dessin dangereux et de menaces de mort envers l'un des clients.

En probation

Provost, âgé de 43 ans, se trouvait en probation depuis le 31 octobre.

Le procureur Jean-Marc Fradette s'est opposé à sa remise en liberté provisoire pendant la durée des procédures.

Le tribunal devrait statuer le 20 prochain sur la détention ou non de Provost.

La dénonciation ne précise pas la quantité des stupéfiants en cause.

Une semaine pour avoir brisé sa promesse de garder la paix

Sherbrooke

Un homme de 34 ans a encouru une semaine de détention pour le vol de neuf bouteilles vides d'une valeur de 45 cents dans le cambriolage d'une pâtisserie du centre-ville pendant qu'il se trouvait en liberté surveillée et sous deux promesses de garder la paix.

Me Marc Montplaisir avait expliqué que son client est un chiffonnier qui s'était emparé des bouteilles après avoir cassé une vitre derrière un grillage.

La police l'a pratiquement pris sur

le fait avec des coupures au bras et les bouteilles à la main.

Me Montplaisir a suggéré une peine minimale pour son client qui se trouve en préventive depuis le 23 juillet.

Le prévenu avait signé un engagement de garder la paix le 22 mai et le 9 juin à la suite d'accusations d'avoir mis le feu dans une poubelle et d'effraction.

Le juge Rhéal Brunet de la Cour du Québec a ajouté à sa sentence des amendes compensatoires totalisant 110 \$.

Ces amendes servent à indemniser les victimes d'actes criminels.

Procès de Tremblay en 91

Ottawa (PC)

Le député conservateur Maurice Tremblay, accusé de voies de fait sur son épouse, subira un procès le 17 juin 1991.

Le député de Lotbinière a fait

hier une brève apparition en cour à Ottawa afin que l'on fixe la date de son procès.

Agé de 46 ans, Maurice Tremblay a été arrêté le 4 juillet à son domicile d'Ottawa après une plainte de son épouse.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Que pensez-vous du projet de pyramide funéraire de Jean St-Germain? Accepteriez-vous que vos restes y soient déposés?



Marie-Blanche Auclair



Daniel Rousseau



Jean-Pierre Bhéret

Marie-Blanche Auclair, de Sherbrooke: «Je ne pourrais pas dire si le projet va attirer du tourisme, mais je suis d'accord avec l'idée. Moi, j'accepterais de faire mettre mes cendres dans ce genre de monument. J'ai l'intention d'être incinérée, et je ne veux pas que mes cendres soient portées en terre. Je serais d'accord pour qu'on les mette dans une urne et qu'on les dépose dans la pyramide.»

Daniel Rousseau, de Sherbrooke: «Ça ferait un attrait touristique de plus pour le Québec. Tout ce que Jean-St Germain a fait jusqu'ici a réussi, je ne vois pas pourquoi ce projet-là ne réussirait pas. Moi, je serais d'accord pour mettre mes cendres dans son monument.»

Jean-Pierre Bhéret, de Sherbrooke: «Je n'étais pas vraiment au courant de cette histoire. Je trouve ça vraiment surprenant comme idée. Bien que ce soit un projet intéressant, je ne crois pas que j'accepterais de mettre mes cendres dans ce monument.»

Marielle Pageot, de Sherbrooke: «Je ne suis pas d'accord. Je ne voudrais pas faire mettre mes cendres là-dedans, et je ne suis pas du tout convaincue que ça marcherait au niveau touristique non plus.»

Jean-Claude Demers, de Montréal: «Je pense que c'est une bonne idée. Selon moi, ça pourrait certainement fonctionner. Ça ne me dérangerait pas du tout de faire mettre mes cendres dans ce genre de monument.»

Riché Beauré, de Windsor: «C'est une bonne idée. On a besoin d'attractions touristiques dans la région. Moi, j'accepterais que mes cendres soient mises dans la pyramide. C'est aussi bon qu'autre chose comme monument funéraire.»



Marielle Pageot



Jean-Claude Demers



Riché Beauré

Correspondants recherchés à Lac-Mégantic et Windsor

Le Service des nouvelles de La Tribune recherche un(e) correspondant(e) tant pour Lac-Mégantic que Windsor. La personne intéressée doit posséder une bonne maîtrise de la langue française et demeurer dans les limites de la ville.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

ASSISTANT(E) EN OPTOMÉTRIE

TEMPS PARTIEL

Le Groupe René Marchand est à la recherche d'une personne dynamique et disponible (20 à 25 heures/semaine), pour occuper un poste d'ASSISTANT(E) EN OPTOMÉTRIE. Expérience nécessaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

CENTRE D'OPTIQUE SEARS
a/s Marie-Josée Dufresne
Carrefour de l'Estrie
3150, Boul. Portland
Sherbrooke, Qc, J1L 1K3

17830

GERANT(E)

Les salles de bains Falro sont à la recherche d'un gérant pour leur franchise de Granby. Ambitieux, autonome, énergique et entrepreneurial, ce (cette) candidat(e) saura se dépasser sans cesse et prendre à coeur son mandat.

Qualifications requises:

- 5 ans d'expérience dans la vente d'accessoires et appareils de salles de bains
- aptitude en supervision
- bilinguisme serait un atout
- belle personnalité

Description des tâches:

- planifier les achats
- promouvoir la vente des produits
- préparer des soumissions
- gérer du personnel.

En échange de vos qualifications et responsabilités, un salaire sera à la mesure de votre expertise ainsi qu'une participation aux bénéfices.

Nous attendons votre curriculum vitae avec impatience et ce avant le 17 août 1990 à:

FALRO GRANBY
1000, rue Principale
Granby, J2G 8C8
372-7965

LES SALLES DE BAINS UN CHOIX DE STYLES
FALRO DE STYLES

17924

Le conseil de Thetford-Sud réclame l'annexion d'une partie de Coleraine

Pierre SÉVIGNY Thetford-Sud

C'est à l'unanimité que les membres du conseil municipal de Thetford-Sud ont adopté le règlement 283 demandant officiellement au ministre des Affaires municipales (MAM) du Québec l'autorisation d'annexer une partie du territoire de la municipalité de Coleraine, particulièrement le secteur du Chemin du barrage Alard au Grand lac Saint-François et celui du lac Rond.

Les édiles de Thetford-Sud justifient leur requête par le fait qu'ils ont reçu des demandes officielles à cet effet, l'une déposée le 7 mai dernier par l'Association sportive et de bienveillance du Grand lac Saint-François et l'autre reçue le 3 juillet de l'Associa-

tion des loisirs du lac Rond. Les deux demandes des associations étaient accompagnées de pétitions regroupant respectivement les deux tiers et les trois quarts des citoyens concernés.

Dans son règlement, la municipalité de Thetford-Sud mentionne qu'elle se réserve le droit de charger aux résidents de la partie annexée une taxe de secteur couvrant les redevances qu'elle aura éventuellement à rembourser à Coleraine. Elle précise également que tout chemin non verbalisé ne sera jamais à sa charge, pour l'entretien l'été et l'hiver.

Réaction de Coleraine

Au cours des prochains jours, les élus de Coleraine recevront une copie du règlement d'annexion ainsi que la description technique et le plan du

territoire concerné. Et, bien qu'un délai d'un mois leur soit accordé pour faire connaître officiellement leur opinion au sujet de ce projet, on peut déjà prédire que la réponse des dirigeants municipaux de Coleraine sera négative. La mairesse de Coleraine, Charlotte Saint-Cyr, a déjà déclaré qu'elle utilisera tous les recours possibles pour contrecarrer ce projet.

Malgré ce refus, le dossier d'annexion pourra néanmoins se concrétiser si les résidents du territoire concerné déposent de nouvelles pétitions démontrant qu'ils sont majoritairement en faveur du projet. Incidemment, plusieurs riverains des deux lacs ont déjà été contactés.

Il serait donc surprenant que le MAM soit invité à se prononcer sur le dossier avant trois ou quatre mois.

Elle fête ses 107 ans aujourd'hui

Thetford Mines (PS)

Ce n'est pas tous les jours que le personnel d'un foyer d'accueil peut souligner le centenaire de l'un de ses pensionnaires. Encore moins les 107 ans de l'une d'elles.

C'est pourtant le cas, aujourd'hui, au Foyer de Nicolet qui célèbre l'anniversaire de Mme Laura Prince, née le 10 août 1883... Une messe spéciale a été chantée pour elle, ce matin, et nul doute que la plus que centenaire recevra les hommages qui lui sont dus tout au cours de la journée.

Mais, c'est le dimanche 5 août dernier que la parenté de Mme Prince et le personnel de l'établissement ont fêté l'heureux événement à l'unité des soins du Foyer. A cette occasion, un gâteau lui a été offert.

Fille d'Olivier Prince et de Marie-Louise Dubois, la plus que centenaire est originaire de Saint-Félix-de-Kingsey. Célibataire, elle a travaillé durant plusieurs années dans les presbytères de sa région.

Requête de St-Germain prise en délibéré

Drummondville (MC)

L'inventeur Jean St-Germain, qui voulait obtenir une décision sur le banc, est revenu bredouille de son audition, hier, devant le tribunal d'appel de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA).

Le tribunal a pris en délibéré la troisième requête de l'inventeur de la région de Drummondville pour le zonage d'un vaste terrain à St-Simon-de-Bagot, où il veut construire La Citadelle de la paix, une vaste pyramide de 534 pieds de haut et de 750 millions \$, qui recevrait les urnes funéraires de tous les membres de tous les pays de la planète.

«Je suis bien déçu ne pas avoir obtenu une réponse tout de suite», a indiqué M. St-Germain, en ajoutant qu'il n'a pas la moindre idée à quel moment le tribunal rendra sa décision.

Il conserve cependant espoir d'avoir convaincu les commissaires pendant l'audition, qui a duré plus de deux heures. Il explique ses difficultés du fait que «l'inventeur pense en fonction du futur alors que le fonctionnaire pense juste en fonction du présent».

S'il essuie un autre refus, l'inventeur n'hésitera pas à offrir son projet à un autre pays ou à une réserve indienne.



Gisèle Fugère, présidente du comité organisateur de l'exposition agro-alimentaire et commerciale de Thetford Mines.

lui des races Shorthorn et Blonde d'Aquitaine en après-midi. Incidemment, il s'agira de la première participation des éleveurs de la race Blonde d'Aquitaine au jugement de l'exposition agro-alimentaire et commerciale de Thetford Mines qui, cette année, est l'un des trois seuls endroits au Québec à accueillir des bovins de cette race.

Le jugement des Holstein est prévu pour le jeudi matin alors que celui des Ayrshire s'effectuera le vendredi matin. Le comité organisateur attend de 25 à 30 producteurs agricoles de la région qui soumettront quelque 250 bêtes au jugement des experts. Sans compter les 50 jeunes ruraux qui devraient présenter 70 animaux, le samedi 1er septembre.

Plusieurs autres activités spéciales viendront se greffer à cet événement agricole, notamment un salon de l'artisanat et des kiosques commerciaux, des manèges de Beauce Carnaval, un casino, le couronnement de la reine le samedi soir, une compétition de chevaux et un concours d'animaux domestiques le dimanche 2 septembre, des spectacles de Paul le Magicien et la présence d'une mini-ferme.

Présidente du comité organisateur de cette exposition, Mme Gisèle Fugère envisage la 12e édition avec enthousiasme.

L'agriculture et l'environnement au coeur de l'Expo de Thetford Mines

Thetford Mines (PS)

C'est sous le thème «l'agriculture et l'environnement» que se déroulera la 12e exposition agro-alimentaire et commerciale de Thetford Mines au cours de la dernière semaine du mois d'août.

Organisé par la Société d'agriculture du district de Mégantic (SADM), cet événement se veut une occasion privilégiée de mettre l'agriculture en évidence et de démontrer l'importance de ce secteur d'activité dans l'économie régionale. Et, encore cette année, toutes les activités de l'exposition se dérouleront sur les terrains de la SADM situés aux abords de la rue Bédard à Thetford Mines, à l'exception du super bingo qui se tiendra le lundi 27 août à l'aréna de Black Lake.

Début le 29 août

Les organisateurs attendent pas moins de 25 000 visiteurs tout au long de l'exposition qui débutera véritablement le mercredi 29 août par le jugement des bovins de boucherie Hereford et Simmental en matinée et ce-

Stukely-Sud se dotera d'un nouvel hôtel de ville pour un montant de 195 000 \$

Stukely-Sud (MM)

«Après la pluie, le beau temps», clame tout haut la mairesse de Stukely-Sud, Suzanne Bachand, en annonçant la construction prochaine du nouvel hôtel de ville dont se dotera la municipalité.

Après l'échec de la présentation du premier projet de construction, l'administration municipale a exigé des architectes qu'ils revoient les plans, histoire de réduire la superficie du bâtiment, une démarche qui aura permis d'abaisser sensiblement les coûts.

C'est donc un projet global évalué à quelque 195 000 \$ qui fut présenté aux membres du conseil. Outre les bureaux administratifs (hôtel de ville), le projet comprendra l'aménagement d'une salle communautaire.

Pour financer les travaux, aucun emprunt n'est envisagé.

«Nous utiliserons le montant de l'indemnité reçue de la compagnie d'assurances pour l'incendie de l'ancien hôtel de ville. A cette somme,

qui se chiffre à 167 000 \$, la municipalité a soutiré un autre montant de 12 000 \$ qui provient de la fusion d'une partie du canton et du village de Stukely-Sud», d'expliquer la mairesse Suzanne Bachand.

Stukely-Sud doit trouver une autre somme de 16 000 \$ pour boucler la boucle et assurer intégralement le financement de ce projet. Par ailleurs, les élus municipaux croient être en mesure d'obtenir une subvention du gouvernement provincial, laquelle sera applicable à l'aménagement du volet communautaire du projet.

Le projet sera réalisé en deux phases. Dans quelques semaines, dès que le contrat aura été accordé, la construction de l'hôtel de ville sera lancée. Le printemps prochain, les entrepreneurs pourront amorcer l'aménagement de la salle communautaire.

«Ce projet, qui a tant été décrié par certains contribuables, pourra maintenant se réaliser sans que la municipalité ne contracte d'emprunt. En définitive, ce projet est mon bébé et je suis très heureuse de le mettre au

monde», ajoute la mairesse, soulignant qu'aucune opposition n'a été manifestée en regard de la décision des élus.

Le nouveau bâtiment sera érigé à l'angle du chemin de la Diligence et de la Place de la mairie, non loin de l'hôtel de ville détruit par le feu.

L'incendie serait accidentel à l'édifice Rodolphe-Caouette

Thetford Mines (PS)

Il est fort prématuré de prétendre que l'incendie qui a lourdement endommagé l'édifice Rodolphe-Caouette de la rue Pie XI à Thetford Mines soit d'origine criminelle.

C'est ce qu'a déclaré à La Tribune le préposé aux relations communautaires du Service de la protection publique (SPP), François Gagnon, au lendemain du sinistre qui a causé des dommages évalués à moins de 200 000 \$ à cet ancien marché municipal.

Des enquêteurs du SPP ont travaillé tout au cours de la journée d'hier afin de déterminer la cause exacte de ce feu. M. Gagnon a précisé que le foyer de cet incendie avait été localisé dans la papeterie de la firme Olimag qui occupait tout le premier étage. Il affirme que toutes les hypothèses ne sont pas écartées mais qu'il est plus probable que cet incendie soit d'origine accidentelle.

Cet incendie a lourdement endom-

magé la toiture et le premier étage de cet édifice d'une superficie d'environ 1400 mètres carrés. Quant au rez-de-chaussée, seule la partie au-dessous des locaux d'Olimag a été affectée par l'eau et la fumée, de sorte qu'une grande surface de plancher pourrait être disponible rapidement, une fois les travaux de nettoyage et de rénovation effectués.

Pour sa part, le maire Henri Thérien de Thetford Mines soutient que l'édifice sera réparé si les rapports des évaluateurs démontrent que sa structure n'a pas été affectée. «Nous sommes bien assurés et je crois qu'il serait important de conserver cet ancien marché municipal.»

Au moment de l'incendie, cet édifice construit en 1956 était peu utilisé, étant occupé seulement par Olimag au premier étage et par des employés de quelques projets gouvernementaux au rez-de-chaussée. Il est à vendre depuis le mois de décembre 1988 et, selon M. Thérien, deux acheteurs sérieux figurent toujours au dossier.

Fausse alerte à la bombe

Arthabaska (PS)

Une alerte à la bombe a suscité finalement plus de peur que de mal, hier à Arthabaska, alors que l'appel anonyme logé à la sûreté municipale s'est avéré faux.

Vers les 11 h 15, hier matin, un individu avise les policiers qu'une bombe avait été placée dans une automobile stationnée dans la cour du 701 boulevard Bois-Francis Sud.

Les policiers municipaux ont aussitôt établi un périmètre de sécurité dans le secteur concerné, en attendant l'arrivée des spécialistes de la SQ. Plusieurs curieux ont assisté de loin aux délicates manœuvres des artificiers qui n'ont, finalement, trouvé aucun colis suspect.

Un porte-parole de la Sûreté municipale d'Arthabaska a précisé que ce faux appel à la bombe ne pouvait être relié à aucun dossier en particulier et qu'il devait plutôt être l'oeuvre d'un mauvais plaisantin.

Pas de moyens de pression en vue chez Domtar

Windsor (MM)

«Tant que ça avance, il n'est pas de notre intention d'exercer des moyens de pression. Il reste encore beaucoup à faire mais au moins les discussions se poursuivent.»

Président du Syndicat des pâtes et papiers de Windsor, représentant les 800 employés syndiqués des usines Domtar, Emile Dubreuil commente ainsi la reprise des pourparlers entre les parties.

A son avis, une demande adressée par Domtar et qui concerne la mise en place d'un processus d'amélioration de la productivité pourrait retarder la conclusion d'un règlement.

«Domtar veut obtenir une flexibilité, une polyvalence entre les différents corps de métier. C'est d'ailleurs ce qui a été négocié à la Consolidated Bathurst, soutient Emile Dubreuil. De notre côté, nous avons formé un comité qui a pour mandat d'étudier cette proposition. On verra.»

Or, comme le Syndicat des pâtes

et papiers de Windsor n'endosse pas le règlement intervenu entre les travailleurs et la direction de Consolidated Bathurst, et que ce processus d'amélioration de la productivité fait partie de l'entente, il y a fort à parier que les travailleurs syndiqués de Domtar s'objecteront à l'établissement de cette polyvalence entre différents métiers.

Comme le veut la coutume, les clauses normatives devront avoir fait l'objet d'un règlement entre les par-

ties avant que l'aspect salarial soit abordé.

«Nous tenons beaucoup à une clause d'indexation qui pourrait contrer les effets de la taxe sur les produits et services. C'est pour cette raison que nous rejetons l'entente salariale intervenue à la «Consol»; elle ne comprend rien pour contrer la TPS.» Les deux parties se rejoivent le 17 août. Le contrat de travail des syndiqués est échu depuis le 30 avril.

Le Festival du lait de Coaticook débute ce soir

Christian CARON Coaticook

Marguerite, la mascotte du Festival du lait de Coaticook, rumine d'impatience et balance la queue en signe d'anxiété, les organisateurs s'agitent dans les coulisses pour les derniers préparatifs, le rideau se lèvera dans quelques heures sur la 13e édition du Festival du lait de Coaticook.

La seule véritable inquiétude, qui tenaille la présidente, Rita Hébert, et ses collaborateurs, demeure Dame nature, car le succès de l'événement dépend largement de sa collaboration, alors que les météorologues ne sont guère encourageants. Cette manifestation, où 50 000 visiteurs sont attendus, se déroule simultanément au Parc municipal et à la Ferme du Plateau durant tout le week-end.

C'est sur le coup de 18 h, ce soir, que les activités débuteront à la Ferme du Plateau. Une heure plus tard, les portes de l'aréna seront ouvertes pour la visite des différents kiosques. Au même moment, au terrain des tires, les gens pourront assister à la tire des tracteurs, une activité toujours pleinement goûtée par les visiteurs. Les fervents adeptes du bingo ont quant à eux rendez-vous à 20 h à l'aréna pour un bingo monstre. Puis, de l'animation musicale est prévue sous le grand chapiteau de même qu'un feu d'artifice vers 23 h. De 18 h 30 à 20 h 30, un service de garderie est offert à l'aréna.

Journée chargée

La journée de demain samedi sera une passablement chargée. Dès 12 h 30, le défilé des chars allégoriques donnera le ton aux festivités de la journée. Le départ se prendra à la polyvalente La Frontalière et les chars emprunteront les rues Saint-Paul, Child et Main avant de faire leur entrée au Parc municipal.

«On s'attend à toute une parade cette année», prend soin d'indiquer Rita Hébert, qui en est à sa première année à la tête du Festival du lait de Coaticook.

Visites des kiosques, jugement de jeunes ruraux, visites guidées à la Laiterie de Coaticook, spectacle Laitamateur sous le Grand Chapiteau et activités familiales au terrain des tires sont aussi au programme de demain.

Activités pour tous

Dimanche, des activités sont prévues toute la journée: messe à l'aréna, jugement à la Ferme du Plateau pour la classe régulière Holstein, brunch sous le Grand Chapiteau, dégustation de produits laitiers à l'aréna, Rigolaiterie des familles sous le Grand Chapiteau, visites guidées à la Laiterie, derby de démolition au terrain des tires, et spectacle de clôture à 20 h à l'aréna.

A sa première expérience à la tête du comité organisateur du Festival du lait, Rita Hébert ne manque pas de dire que le train passe vite. «Ca commence à être essouffant mais tout va présentement sur des roulettes. Jusqu'à maintenant, il semble que chaque directeur a bien fait sa tâche», a lancé Mme Hébert.

Rita Hébert n'en revient pas de l'appui qu'elle obtient pour l'organisation de cette manifestation d'envie. Non seulement les administrateurs sont-ils de gros travailleurs mais ils ont tous contribué à recruter des bénévoles. «Nous avons en mains une liste de plus de 100 bénévoles intéressés à donner de leur temps durant le week-end», indique la présidente. «Je pense que les gens du milieu ont finalement compris que, le Festival du lait, c'est l'affaire de toute une population et non seulement d'un petit groupe de personnes», conclut-elle.

Saint-Charles mise sur une rencontre tripartite restreinte

... pour régler l'avenir de la base de plein air

Pierre HÉBERT Drummondville

Les élus de Saint-Charles misent sur une rencontre tripartite restreinte regroupant la Ville de Drummondville et la direction de la Cité des loisirs pour trouver des éléments de solution à la survie de la base de plein air.

Le maire de Saint-Charles, M. Bernard-P. Boudreau, s'est fait peu loquace sur cette nouvelle approche. «Nous avons élaboré une nouvelle formule qui sera connue sous peu. Nous voulons la proposer aux différents intervenants avant d'en dévoiler le contenu. Il s'agit d'une nouvelle forme d'approche», a précisé Me Boudreau.

Il ajoute que les rencontres tripartites impliquant une trentaine de personnes autour d'une même table n'étaient guère efficaces. Le maire Boudreau précise qu'un nombre restreint d'intervenants permettrait peut-être de faire avancer les choses.

Rencontre avortée

D'autre part, le premier magistrat souligne que la Ville de Saint-Charles n'a pas participé à la rencontre tripartite proposée par la Ville de Drummondville en raison du manque de disponibilité des élus.

Le maire soutient que Saint-Charles est disposée à discuter du problème. La municipalité convoquera les parties impliquées à une rencontre d'ici peu, si ce n'est pas déjà fait.

Les intervenants se pencheront sur la formule la plus propice qui permettra de sauver financièrement la base de plein air. La Ville de Drummondville a déjà démontré son intention de sauver la Cité des Loisirs en épongeant les dettes d'immobilisations pour une valeur d'un demi-million \$. En retour, elle demande l'annexion de la corporation, ce à quoi s'oppose Saint-Charles.

*GLENAYREPAGE Cellulaire

Les Experts en téléphonie

Autres modèles disponibles à partir de

\$395

Installation et antenne en sus

Panasonic
MOTOROLA CELLULAIR
DiamondTel
UNIDEN
NEC
MITSUBISHI

AUDIOFOX

FAX télécopieur avec coupe-papier pour seulement **\$1,095**

*GLENAYREPAGE Cellulaire

2378, King ouest Sherbrooke
820-0600

CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

Arts et spectacles

Le retard dû à Dustin Hoffman écarte Montréal comme site de tournage

Ino WARREN Presse Canadienne

Dustin Hoffman est si perfectionniste qu'il est très rare qu'un scénario puisse obtenir son approbation sans qu'il ait été remanié à maintes reprises.

Il en est encore une fois de même avec son prochain film, «Billy Bathgate».

Ce perfectionnisme de Hoffman, s'il ennuie parfois les producteurs, a souvent des incidences imprévues.

Ainsi, le retard apporté au tournage du film Billy Bathgate écarte totalement Montréal comme site de tournage d'une partie de cette production. C'est d'autant plus malheureux que Billy Bathgate était une des rares productions américaines devant être tournées cette année dans la métropole.

Le tournage de ce film, tiré d'un roman de E. L. Doctorow, devait débuter ce mois-ci. Hoffman y campe un gangster des années 40 qui se lie d'amitié avec un jeune coquin.

Montréal devait être le décor de nombreuses scènes se passant présumément à New York. Plusieurs films américains ont ainsi eu Montréal comme décor substitut à la métropole américaine, notamment «Il était une fois l'Amérique» de Sergio Leone, «The Moderns» d'Allan Rudolph et «Enemies: A Love Story» de Paul Mazursky.

Pour Billy Bathgate, les studios Disney ont accordé un droit de veto à

Hoffman sur le scénario, ce qui équivaut à lui signer un chèque en blanc.

Pour «Rain Man», film qui a valu un Oscar, Hoffman ne fut satisfait qu'après que le scénario eût été réécrit à huit reprises. Pour «Tootsie», tourné en 1982, on fit appel à tant de scénaristes et auteurs qu'un tribunal de New York fut appelé à étudier plus de 80 versions du scénario avant de déterminer qui était l'auteur de la version définitive.

Tournage reporté

La révision du scénario a retardé le tournage, si bien que celui-ci ne pourra débuter avant octobre prochain.

Les producteurs craignent qu'à cette date ils puissent être obligés de tourner dans la neige, ce qui n'est pas prévu, si bien que Montréal a été écarté comme lieu de tournage, tout autant que le village de Vankleek Hill, en Ontario, où devait se tourner une partie du film.

Le film sera donc tourné dans l'historique ville de Saratoga Springs, dans le nord de l'Etat de New York, où se situe d'ailleurs l'action du roman de Doctorow.

La nouvelle a certes décontenancé André Lafond, commissaire chargé par la ville de Montréal de ranimer l'industrie cinématographique dans la ville. L'an dernier, M. Lafond avait affirmé que non seulement il ramènerait les cinéastes américains à Montréal, mais qu'il se chargeait de détrôner Toronto comme ville préférée de tournage par les producteurs



Dustin Hoffman

d'Hollywood.

Depuis le début de l'année, Montréal n'a été le site de tournage que de deux productions américaines importantes: un film pour le réseau de télévision HBO titré «Descending Angel» et une comédie d'espionnage de la firme Warner, «If Looks Could Kill».

Forte production locale

Les producteurs locaux, heureusement, sont très actifs, cette année,

si bien que plusieurs films sont actuellement en cours de tournage, à Montréal, et que plusieurs autres sont en cours de préparation.

Roger Cantin, auteur et comédien, met actuellement en scène «L'Assassin jouait du trombone» dont il a écrit le scénario.

«The Pianist», un film tiré du roman «A Certain Mr. Takahashi» de Ann Ireland, en tournage actuellement à Vancouver, sera complété à Montréal d'ici peu. Cette production canado-japonaise est dirigée par le producteur québécois Claude Gagnon, qui a vécu et travaillé durant dix ans au Japon et qui a épousé la productrice japonaise Yuri Yoshimura.

Par ailleurs, le populaire chanteur Daniel Lavoie fait ses débuts au cinéma dans «Le Fabuleux voyage de l'ange», un film fantaisiste dans lequel les comédiens partagent la vedette avec des personnages animés. Ce film est mis en scène par Jean-Pierre Lefebvre, qui prévoyait débuter le tournage à la mi-août.

Pour sa part, Lothaire Bluteau, qui tenait le rôle principal de «Jésus de Montréal», campera un Jésuite du 17^e siècle dans «Black Robe», une co-production canado-australienne au budget de 15 millions \$.

Le metteur en scène d'origine australienne Bruce Beresford, qui a dirigé le tournage de «Driving Miss Daisy», gagnant d'un Oscar, mettra également en scène cette oeuvre qui traite du destin tragique qui fut réservé à plusieurs missionnaires jésuites chargés de convertir les Iroquois de la Nouvelle-France. Le tournage doit

débuter en septembre dans la région de Lac Saint-Jean.

Rémy Girard, le comédien québécois le plus recherché par les cinéastes, qui a joué dans «Le déclin de l'Empire américain», tourne actuellement «Amoureux fou», une comédie sur l'amour adultérin dirigée par Robert Ménard.

“Vous Êtes Invité(e)”

GAGNEZ DES BILLETTS DE CINEMA GRATUITS

Gagnez un bon argent de cinéma avec le développement 1 heure. Obtenez 5 et gagnez un certificat cadeau de 7.00 \$ valable au cinéma de votre choix. Offre valide jusqu'au 30 septembre 1990.

Développez un sourire Centre Japonais de la Photo

170 EMPLACEMENTS D'UN OcéAN À L'AutRE

MOTEL DU PECHEUR SHADY CREST, AYER'S CLIFF

EN SPECTACLE CETTE SEMAINE

JOHNNY FARAGO ET GILLES GIRARD

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE LES 10, 11, 12 AOÛT

A ne pas manquer les dimanches après-midi, notre **CONCOURS D'AMATEURS** Prix en argent au gagnant VIOLETTE LABRECQUE, M.C.

Pour la grande finale **TIRAGE D'UN VOYAGE EN FLORIDE** d'une semaine pour 2 personnes au Motel La Vie en Rose.

LES VENDREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES L'ORCHESTRE «FLAT STREET»

ROUTE 141, AYER'S CLIFF, 838-4916

DU THÉÂTRE D'ÉTÉ DIFFÉRENT... DIEU MERCI!

Pierre Cormier veuf disponible, Monique Lloyd épouse solitaire, Révérend Lloyd pasteur voyageur

“Une brillante distribution, une mise en scène (...) habile et ingénieuse (...) une fort belle soirée au théâtre.” La Tribune, Pierrette Roy

avec: Danielle Bissonnette, Hugo Dubé, Chantal Baril, Gaston Leroux

Mise en scène: Reynald Robinson

Péché mortel

Scénographie: Augustin Rioux, Musique originale: Robert Caux, Éclairages: Bernard Langlois

en collaboration: Centre Culturel Université de Sherbrooke

JUSQU'AU 25 AOÛT (mardi au samedi à 20h30) Réservations: (819) 821-7744

Chef Royal Casavant candidat à la mairie, Caroline Casavant épouse ambidueuse, Diane Gilles lémoine géant

La Tribune, CITE, CHASAM, Télé 7

FAMOUS PLAYERS

«ARACHNOPHOBIE VOUS DONNERA DE GÉNÉREUX FRISONS... VOUS AUREZ LES GENOUX COLLES AU MENTON» - F. LAFUSTE, LE DEVOIR

UNE FRISS-OMÉDIE!

14 ANS

ARACHNOPHOBIE

Huit Pattes, Deux Crochets et une Attitude.

AUCUN LAISSEZ-PASSER VERSION FRANÇAISE TOUS LES JOURS A 12h45, 2h55, 5h05, 7h15, 9h25

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul PORTLAND 565 0366

FAMOUS PLAYERS

...DU TONNERRE. RIEN DE POURRA L'ARRÊTER

14 ANS

TOM CRUISE

JOURS DE TONNERRE

VERSION FRANÇAISE DE «DAYS OF THUNDER»

«DE L'ACTION A 200 A L'HEURE!» - HUGUETTE ROBERTE, LA PRESSE

«LE TONNERRE PERCE L'ECRAN!» - P. COLLINS, WWR-TV

«LE MEILLEUR FILM DE CET ÉTÉ!» - S. KMETKO, KCBS-TV/LA

«TOM CRUISE EST FORMIDABLE... C'EST UN GAGNANT!» - J. SIEGEL, WABC-TV/NEW YORK

TOUS LES JOURS A: 12h45, 2h55, 5h05, 7h15, 9h30

Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul PORTLAND 565 0366

FAMOUS PLAYERS

LES RARES. LES FIERES. LES COMPLETEMENT FOUS.

MEL GIBSON ROBERT DOWNEY, JR.

AIR AMERICA

N'IMPORTE QUOI. N'IMPORTE OÙ. N'IMPORTE QUAND.

AUCUN LAISSEZ-PASSER VERSION ORIGINALE ANGLAISE

DOLBY STEREO Carrefour de l'ESTRIE 3050 boul PORTLAND 565 0366

TOUS LES JOURS A 1h15, 4h00, 6h50, 9h20

MERCREDI SUPER SPÉCIAL \$325

BELVEDERE 1 TEL: 562-3969

VOISIN DE PLACE BELVEDERE, SHERBROOKE

PROGRAMME DOUBLE • 2 SUCCES ENSEMBLE

STEVEN SPIELBERG PRESENTE SON MEILLEUR

RETOUR VERS LE FUTUR 3

2e GRAND SUCCES AU MEME PROGRAMME

FILLETTE, MEFIE-TOI DES HOMMES AU VISAGE D'ANGE!

MEL & GOLDIE LE DÉLATEUR

(v.f. de Bird on a wire)

AMOUR QUAND TU NOUS TIENS!

2 FILMS EN FRANÇAIS SUR ÉCRAN GEANT ET STEREO

HORAIRE: 2 GRANDS FILMS. LISEZ BIEN

SEMAINE ET SAMEDI «RETOUR VERS LE FUTUR 3» 7h «LE DÉLATEUR» 9h15

DIMANCHE: «FUTUR»: 1h, 5h15, 9h30

2 FILMS! «DÉLATEUR»: 3h15, 7h30

BELVEDERE 2 TEL: 562-3969

LE RÉALISATEUR DE «L'EXORCISTE» CETTE NUIT, PENDANT VOTRE SOMMEIL... LES FORCES DU MAL VONT SE RÉVEILLER.

LE RÉALISATEUR DU TERRIFIANT L'EXORCISTE VOUS PRÉSENTE

THE GUARDIAN LA NURSE

UN DRAME D'ÉPOUVANTE «CORSE» QUI VOUS COUPERA LE SOMMEIL

THE GUARDIAN LA NURSE

EN VERSION FRANÇAISE

HORAIRE: SEMAINE, SAMEDI: 7h, 9h. DIMANCHE: 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

Arts et spectacles

La musique des «Cajuns noirs» jouit d'un vent remarquable aux États-Unis

Lafayette, Louisiane (Reuter)

A défaut d'être une percée internationale, c'en est une à l'échelle américaine: la musique de danse hybride des «créoles noirs francophones» du sud-ouest de la Louisiane jouit d'un vent si favorable que certains n'excluent pas un phénomène de l'ampleur du reggae.

«Le zydeco est en train de se propager partout, lentement mais sûrement», a déclaré à Reuter le producteur de disques Floyd Soileau, en activité depuis les années 1950 à Ville Platte, dans le nord du «triangle francophone» dont la capitale est Lafayette. L'une de ses trois marques, Maison de Soul, se consacre au zydeco, les autres, aux divers styles pratiqués par les Cajuns (ou Cadiens) blancs de souche française.

«On veut me faire jouer tous les soirs!», s'ébahit le chanteur-accordeoniste Wilson «Boozoo» Chavis, l'un des prétendants au trône du zydeco depuis la mort, en 1987, de son grand propagateur, Clifton Chenier, «roi du Sud et des bayous».

Les signes d'une popularité croissante de cet idoine né dans l'entre-deux-guerres sont légion.

A la suite des firmes de taille moyenne qui la diffusaient déjà hors de Louisiane (Arhoolie, Rounder), de grandes compagnies passent contrat avec ses représentants. C'est le cas d'Island (champion du reggae)

avec Buckwheat Zydeco, de Mercury ou d'A & M avec des artistes blancs comme Wayne Toups et Zachary Richard.

Les musiciens se voient de plus en plus sollicités dans le reste des États-Unis, ce qui oblige clubs et restaurants louisianais à tenir des calendriers d'engagements avec une rigueur nouvelle. Au grand festival annuel «Jazz and Heritage» de La Nouvelle-Orléans, on comptait, cette année, pas moins de 23 formations placées sous l'étiquette commode Cajun/Zydeco.

La vieille chanson créole «Les Haricots (Zydeco) sont pas salés» — allusion aux temps difficiles — en est venue à symboliser le zydeco actuel dans la version qu'en a enregistrée Clifton Chenier au Texas en 1965. Inscrite à tous les répertoires, elle se prête au mariage du rhythm and blues et de la musique rurale héritée des anciens «hommes libres de couleur» installés auprès des Cajuns dès avant la Guerre de sécession.

«C'est cette chanson que l'on reconnaît chez tous les orchestres zydeco», dit Zachary Richard, chanteur-compositeur cajun revenu dans sa région natale après des séjours au Québec et en France. Quand Clifton est allé à Houston, où se trouvait (le bluesman) Lightnin' Hopkins, il en a ramené des influences de rhythm and blues qui n'existaient pas ici avant.»

Le zydeco, dont les formes primitives ont reçu les noms de musique créole «La-la music» ou «French music» avant qu'on parle de «zarico», «zodico» ou même de «Cajun soul music», reste en partie chanté dans le dialecte propre à ceux qu'on nomme

par extension sémantique les «Créoles noirs», voire «black Cajuns». Dans un contexte propice aux mélanges culturels comme la Louisiane du Sud, musiques blanche et noire entretiennent des liens organiques.

2^{ème} SEMAINE



ROBOCOP 2

EN VERSION FRANÇAISE

HORAIRE:
Tous les soirs: 7h - 9h15
Dimanche: 2h - 4h30 - 7h - 9h15

À L'AFFICHE!

CINÉMA CAPITOL
59 KING EST-SHERBROOKE 565-0111

LA MAISON DU CINÉMA

UN FILM DE LUC BESSON. LE RÉALISATEUR DE NIKITA ET SUBWAY
ONZE MILLIONS DE SPECTATEURS UNIQUEMENT EN FRANCE



LE GRAND BLEU

VERSION LONGUE ORIGINALE

TOUS LES JOURS À 8h00

L'ARME ULTRA SECRÈTE DES AMÉRICAINS
CHARLIE SHEEN



NAVY SEALS

TOUS LES JOURS 7h10 9h20

VERSION O. ANGLAISE

«LE MEILLEUR FILM DE L'ÉTÉ»
GENE SISKEL, SISKEL ET EBERT

«UN FILM D'ACTION QUI A DE L'ESPRIT! C'EST LE TRIOMPHE DE LA FANTASIE SUR LE CAUCHEMAR»
— REGIS TREMBLAY, LE SOLEIL



DIE HARD 2

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

DERNIÈRE SEMAINE TOUS LES JOURS: 7h05 - 9h25

63, KING OUEST 566-8782

★★★★

«UN GRAND FILM ÉPIQUE REMPLI D'AVENTURES ET D'ÉMOTIONS FORTES DANS LA TRADITION DE LAURENCE D'ARABIE»
— PETER TRAVERS, ROLLING STONE



Aux Sources Du Nil

VERSION FRANÇAISE DE «ADVENTURES OF THE MOON»

TOUS LES JOURS: 7h00 - 9h30 17832

FESTIVAL ORFORD 90

CONCERT-BOUFFE



DIMANCHE, 12 Août - 16 h

Quintango
Musique latino-américaine

BIENTÔT
André Laplante, piano - 18 Août

Centre d'Arts Orford
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
Orford (Québec)
(819) 843-3981

CINEPARC

ROCK-Forest DU VENDREDI AU JEUDI
1040-1042 843-9575 DU 10 AU 16 AOÛT



RETOUR VERS LE FUTUR II

STEVEN SPIELBERG
MICHAEL J. FOX
CHRISTOPHER LLOYD

MEL & GOLDIE

L'homme rêvé de toutes est le cauchemar d'une femme en particulier.

MEL GIBSON
LE DÉLÉTEUR
BIRD & NA WIRE

OUVERTURE À 19h30
LA PROJECTION DÉBUTE AU CREPUSCULE
PAR LE FILM PRINCIPAL
5 ANS ET MOINS: GRATUIT

VENDREDI soirée
Télé 7 prix réduit à \$3.50

Cupidon fait un malheur!

COUP DE Foudre

Une comédie de John Tobias adaptée par Marc Legault

«Comme un succulent dessert, Coup de foudre nous comble de ses largesses.»
— Pierrette Roy, La Tribune



Forfaits:
Le Rocher du Spaghetti

THEATRE DU THE DES BOIS
Deauville, sortie 128, Autoroute 10
Jusqu'au 25 août, du mardi au samedi, 20h30
Réservations: (819) 864-9569

GRAND RENDEZ-VOUS DE LA fourrure

VISON, PELISSE, RENARD...

8 AU 17 AOÛT

400\$
800\$
1500\$ et plus



PLUS DE 1500 MANTEAUX
COLLECTION 1991

INCLUS: • TAXE DE VENTE • ENTREPOSAGE POUR 1 AN
• ASSURANCE POUR 1 AN • SERVICE PREMIER FOURRURE

HÔTEL DELTA
2655, King O., Sherbrooke
Tel.: (819) 564-2685
Ouvert tous les jours à compter de 9h30

FOIRRIÈRE MONDIA

PREMIER FOURRURE

ENFIN A SHERBROOKE!

4 soirs de show qui font rire, qui frappent, qui mordent, qui enragent et... qui poignent!

avec

ROCK ET BELLES OREILLES



Une présentation de
Télé 7 LaTribune CHLT 63AM

SAMEDI, 8 SEPTEMBRE; JEUDI 8, VENDREDI 9 et SAMEDI 10 NOVEMBRE

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Achetez par téléphone à TELETRON-SHERBROOKE 821-7744 ou TELETRON - MONTREAL 1 (514) 288-2525

Les frais de service téléphonique sont les mêmes 1,75\$ que ce soit à Sherbrooke ou à Montréal.

Une collaboration de
STÉRÉO plus l'union par la vie

Salle Maurice O'Bready
CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

12824

La princesse Diana parmi les spectateurs

Montréal (PC)
Le Cirque du Soleil a eu la princesse Diana parmi ses spectateurs lors du spectacle donné mercredi après-midi au Jubilee Gardens Center, de Londres.
Accompagnée de ses enfants Har-

ry et William, la femme du prince Charles est ensuite allée en coulisses pour saluer les artistes, annonçant hier le Cirque du Soleil.
Après Londres, le spectacle original de la compagnie montréalaise, «Le Cirque réinventé», ouvrira le 2 octobre sous le chapiteau Bouglione, à Paris.

L'autre troupe
Une autre troupe du Cirque du Soleil, qui a créé le dernier spectacle en mai dans le Vieux-Port de Montréal, le donne maintenant à San Francisco, avant de partir pour Sacramento puis Los Angeles, où elle doit se produire jusqu'à la mi-décembre.

A L'HORAIRE DE CÂBLE 11 DE SHERBROOKE

VENDREDI, 10 AOÛT 1990
18h00: DOCUMENTAIRE (Supplique à Sainte-Jeanne d'Arc)
18h30: ECHOS DE L'AU DELA (Esotérisme avec Raphaël Paveur)
19h00: CONSOMM-AIDE (Chroniques d'information s'adressant aux consommateurs avisés)

SAMEDI, 11 AOÛT 1990
15h00: LA SANTE D'ABORD (Divers sujets sont traités par le Dr Comeau et ses invités)
15h30: PROFIL (Rencontres avec des personnalités de notre milieu)
16h00: UN GESTE QUI SAUVE (Informations et démonstrations reliées aux premiers soins)
16h30: EMISSION SPECIALE (Autodrome Granby)
17h00: PEINDRE AVEC C. DENIS CLOUTIER (Cours de peinture à l'huile)

DIMANCHE, 12 AOÛT 1990
13h00: PEINDRE AVEC C. DENIS CLOUTIER (Cours de peinture à l'huile)
13h30: EMISSION SPECIALE (Autodrome Granby)
14h00: CONSOMM-AIDE (Chroniques d'information s'adressant aux consommateurs avisés)
14h30: ECHOS DE L'AU-DELA (Esotérisme avec Raphaël Paveur)
N.B.: Horaires sujets à changements; se référer au GUIDE/HORAIRE sur Câble 11.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE

Concerts
Place de la Cité

C'est gratuit!
Casse-croûte sur place

PLACE DE LA CITE
A l'arrière du Palais de Justice à 12h15

8-9-10 août
GRUPE YVAN MOREAU
(Country)

JiCi LAUZON

CRUDITÉS

SALE CLIMATISÉE

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

MARDI AU VEND. à 20h30; SAMEDI, 19h et 22h

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher. Du 31 juillet au 2 sept.

RESERVATIONS: 847-0470

LaTribune 9 cfsk 106 17339

FESTIVAL ORFORD 90

SÉRIE BEETHOVEN

SAMEDI, 11 Août - 20 h
Colorado String Quartet

BIENTÔT - 18 Août
André Laplante, piano

Centre d'Arts Orford
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
Orford (Québec)
(819) 843-3981 17348

FESTIVAL ORFORD 90
MUSIQUE DE CHAMBRE

VENDREDI, 10 Août - 20 h
Denis Brott, violoncelle
Lorand Fenyes, violon
Henri Brassard, piano

BIENTÔT
Colorado String Quartet - 11 Août
Quintango - 12 Août
André Laplante, piano - 18 Août

Centre d'Arts Orford
Sortie 118
Autoroute des Cantons de l'Est
Parc Provincial du Mont-Orford
Route 141 Nord
Orford (Québec)
(819) 843-3981 17347

LE THÉÂTRE Chéribourg

Présente: Tout un dimanche

Comédie d'Isabelle Lajeunesse et François Guy
«... une pièce originale... pleine de bonne humeur... un François Guy généreux et tordant»
- Pierrette Roy, La Tribune

DU 23 JUIN AU 25 AOÛT
Mardi au vendredi, 20h30;
Samedi 19 h.

Sortie 118 de l'Autoroute des Cantons de l'Est, Route 141 Nord, direction Parc du Mont Orford.

SHAWN PHILLIPS

Shawn Phillips nous propose un spectacle en toute intimité. Shawn Phillips, c'est la légendaire guitare douze cordes et les grandes habiletés vocales, mais c'est aussi l'intérêt pour la nouvelle technologie midi, telle qu'utilisée sur son dernier album, BEYOND HERE BE DRAGONS.

De la belle visite au Vieux Clocher.

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG

Billets en vente au restaurant 3 Marmites à Magog et au Vieux Clocher. DIM. LUN. 12 ET 13 AOÛT A 20h30

RESERVATIONS: 847-0470

LaTribune 9 cfsk 106 17344

CINEMA MAGOG

EDDIE MURPHY NICK NOLTE

48 HEURES de plus

VERSION FRANÇAISE DE "ANOTHER 48 HRS"
REPRÉSENTATIONS TOUS LES JOURS A 19h15 et 21h30

DIMANCHE 13h30

ILS ONT GARDE LE MEILLEUR POUR LA FIN!

STEVEN SPIELBERG Présente
RETOUR VERS L'AVENIR III

de la série de ROBERT ZEMECKIS

MICHAEL J. FOX
CHRISTOPHER LLOYD
MARY STEENBURGEN

Cette fois-ci, ils ont été trop loin!

REPRÉSENTATIONS TOUS LES JOURS A 19h et 21h15

DIMANCHE 13h30

12, Principale est, Magog, 868-1092

LA SOLUTION...

à vos Problèmes d'Entreposage!



Qualités et avantages de Entreposage Commercial inc.

- bâtisses à l'épreuve du feu
- bâtisses protégées par gicleurs automatiques
- planchers de béton
- chauffage si désiré avec fournaise individuelle à l'huile
- facile d'accès pour camions, tracteurs, etc.
- manutention motorisée si désirée
- hauteur libre 22 pieds
- situation géographique facile d'accès, près du Pont Jacques-Cartier
- portes de réception 18 pi. de hauteur et 18 pi. de largeur.

Services supplémentaires

- chargement
- déchargement de marchandises en vrac
- petits lots disponibles
- marchandises: commercial, industrielle
- espaces de 500 à 100,000 pieds

PRIX COMPÉTITIFS

COMPOSEZ: **822-6497** Christian Gendron
ou **820-1178** Camille Bélanger Christian Gendron



ENTREPOSAGE COMMERCIAL INC.
COIN ROY ET CABANA, SHERBROOKE, QUÉ. (819) 820-1178

ENTREPOSAGE COMMERCIAL INC.

répond à vos questions d'entreposage

- court, moyen et long terme
- extérieur, intérieur
- chauffé, non-chauffé
- 120,000 pieds carrés